

CENTRE DE DOCUMENTATION  
DES ARCHIVES DES ALPES-MARITIMES

TRIMESTRIEL

# RECHERCHES RÉGIONALES

(Côte d'Azur et Contrées Limitrophes)

---

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES  
5, AVENUE EDITH-CAVELL — NICE

## SOMMAIRE

Les communautés d'habitants en  
Provence au dernier siècle de l'Ancien  
Régime (1680-1789)  
Par Michel DERLANGE.

P 2

Les mutations d'un quartier  
laborieux "Riquier-Sainte-Agathe"  
Première et deuxième parties  
Par Dominique CALBO.

P 15

Compte-rendu. Données économiques et  
sociales. Provence-Alpes-Côte d'Azur.  
Edition 1980

P 57

**RECHERCHES  
REGIONALES**

---

**Alpes-Maritimes**

et

**Contrées limitrophes**

**20<sup>e</sup> année**

**1980 – N°1**

**Janvier-mars**

**71**

**LES COMMUNAUTES  
D'HABITANTS EN  
PROVENCE AU DERNIER  
SIECLE DE L'ANCIEN  
REGIME  
1680-1789**

**par Michel DERLANGÉ**

Michel Derlange, spécialiste d'histoire moderne, maître-assistant à la Faculté des Lettres de Nice, a soutenu en janvier 1979 une thèse d'État sur les communautés d'habitants en Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle. Aux côtés de M. Maurice Bordes, directeur de thèse, le jury comprenait MM. Roger Aubenas, André Corvisier, Georges Livet et René Pillorget. Cette importante étude, très attendue, a été, récompensée par une mention très honorable à l'unanimité.

Michel Derlange propose aujourd'hui un résumé des mille deux cents pages que comportait son travail. Grâce à des dépouillements minutieux, il jette un éclairage neuf sur la composition et le fonctionnement des communautés provençales de 1680 à 1789. À la suite d'une analyse rigoureuse des liens juridiques, de la fiscalité, des activités économiques, des groupes sociaux, des heurts d'intérêts, l'auteur parvient à établir à la fois une typologie et un portrait global des communautés. Michel Derlange ne cherchait pas directement brosser un tableau de la vie quotidienne ou à ressusciter la psychologie collective des Provençaux à la fin de l'Ancien Régime ce n'est pourtant pas un des moindres intérêts de son travail que les aperçus offerts dans ces directions.

Ralph SCHOR.

## LES COMMUNAUTÉS D'HABITANTS EN PROVENCE AU DERNIER SIÈCLE DE L'ANCIEN RÉGIME 1680-1789

Cette thèse ne s'inscrit pas dans le droit fil des recherches classiques sur les sociétés rurales et qui ont donné naissance aux ouvrages de référence de P. de Saint-Jacob, de P. Goubert, d' E. Leroy-Ladurie, d' A. Poitrineau ou de J. Jacquart. Elle a pour but de saisir la communauté d'habitants dans son tout, comme forme l'expression d'un collectif communal dont les composantes sociales ne sont pas étudiées pour elles-mêmes et dans leur devenir mais dans leur pyramide de forces au sein de l'entité communale dont elle contribuera à définir les caractères. De ce fait, la communauté d'habitants est prise comme une forme d'association supérieure, celle d'un corps socio-politique actif, pourvu d'un pouvoir de décision, s'organisant et s'administrant elle-même dans l'intérêt du bien commun. Dès lors, elle est soumise à la tension de deux variables: les degrés de son autonomie face aux autorités de tutelle, le Roi et le seigneur, et les degrés de sa cohésion et de sa désagrégation interne dans ses rapports de forces sociaux, sous l'influence de l'évolution des contingences historiques. Cette communauté responsable et agissante, nous l'avons trouvée dans toute sa vitalité en Provence, dans ce pays d'États aux institutions favorables à la survivance de l'autonomie locale. Il convenait donc de circonscrire d'abord ce mouvement face à l'ennemi extérieur, puis d'en comprendre la genèse à travers ses groupes sociaux constitutifs, afin de poser l'inévitable problème du désengagement ou des mutations des solidarités communautaires.

## **PREMIERE PARTIE. CONTRAINTES ET AGRESSIONS DES AUTORITES DE TUTELLE**

### **Communautés d'habitants et tutelle administrative.**

La tutelle de la monarchie s'exerçait en Provence comme dans tous les pays d'Etats sous le couvert d'une administration intermédiaire jalouse de la préservation des libertés et coutumes régionales. Le paradoxe provençal réside dans la suspension des Etats par Richelieu en 1639, laquelle eut pour conséquence d'exhumer une assemblée générale des communautés avec une procure permanente qui jouèrent le même rôle grâce au soutien des Cours souveraines. Ces instances veillèrent avec vigilance à la préservation de l'originalité de la "nation provençale", se fondant, pour la défense générale des principes, sur le droit romain et, pour le maintien de l'exercice effectif du pouvoir local, sur la pratique des abonnements et des réunions au corps du pays.

Toutefois, cette organisation ne concernait spécifiquement que les communautés du Pays proprement dit, dont 35 villes et bourgs déléguaient des représentants à l'Assemblée générale et dont les trois consuls de la ville d'Aix et leur assesseur jouaient le rôle de procureurs. Le Pays était lui même subdivisé en 22 vigueries d'étendue très inégale, encadrement plus fonctionnel qu'effectif, l'assemblée de la viguerie à laquelle députaient toutes les communautés du ressort n'ayant plus pour attribution que l'entretien de la voirie. Une vingtaine de communautés relevaient des "terres adjacentes", territoires réunis postérieurement au Comté primitif et auxquels on adjoignit, au traité d'Utrecht, le val de Barcelonnette, comprenant entre autres, la ville de Marseille, les anciens fiefs de l'archevêché d'Arles, le comté de Grignan et celui de Sault. Tout en étant de Provence, ces communautés ne bénéficiaient pas directement de la protection des procureurs et devaient s'entremettre auprès de l'Intendant pour régler leurs problèmes, dans le respect du droit commun provençal toutefois. On a cru bon de souligner aussi la situation particulière de certaines communautés frontalières ou enclavées, en rappelant au passage l'échange de terroirs qui eut lieu à l'amiable au traité de Turin de 1760 afin de régulariser une frontière capricieuse ourlant les rives du Var et de l'Estéron.

La politique fiscale de la monarchie apparaît comme la pierre de touche des rapports de l'autorité supérieure avec le Pays de Provence d'une part et les communautés de l'autre. C'étaient aux Cours souveraines et à l'Assemblée générale de se battre pour réduire le contingent demandé et surtout, grâce à la procédure des abonnements, de préserver la liberté de la province dans les modalités de l'exaction. Tout consistait, en se substituant aux fermiers du roi, à répartir comme convenues à quotité des 3.000 et quelques feux dont se composait la Provence et laisser aux communautés le soin d'opérer le prélèvement selon des méthodes conformes à leurs intérêts économiques, l'essentiel était que le trésorier général de la province rentre dans ses fonds en temps voulu, cependant que de son côté la Cour des Comptes veillait à la bonne forme des comptabilités.

Le Pays s'en tire à son avantage, abonnant une fois pour toutes les deniers du Roi à 770.000 livres par an dès 1692, obtenant le droit de répartir à sa guise, c'est-à-dire selon la procédure de l'affouagement, les dixièmes et les vingtièmes, dénaturant ainsi l'esprit de ces impositions visant les revenus du commerce et de l'industrie, négociant périodiquement le montant d'une capitation cependant restée sous le contrôle direct de l'Intendant, mais assignée au sein de chaque communauté par une commission de conseillers élus. Du diagramme général des charges qui ont pesé sur la province, on retiendra la poussée des vingtièmes et surtout les ponctions considérables rythmant la politique belliqueuse de la monarchie. En particulier on remarquera les taux records obtenus lors des dernières années du règne de Louis

XIV et ceux de même niveau issus des séquelles de la guerre d'Amérique en fin de siècle, ce qui, en toute relativité, situe l'énormité de l'effort exigé en début du siècle d'une population subissant les effets d'une certaine torpeur économique, aggravée par le gel des oliviers de 1709 et, localement, par une invasion austro-sarde allant mettre le siège devant Toulon. La Régence n'apporta qu'un répit relatif, la Provence occidentale étant paralysée par la peste de 1720-1722, la dernière signalée en France, puis les communautés se trouvant acculées par la nécessité d'atteindre leur passif, opération qui s'étira sur une trentaine d'années. A peine sortie de ces sacrifices, l'escalade fiscale reprenait par paliers successifs avec le cortège des guerres de Louis XV, 1765 marquant sans nul doute une accélération irréversible.

C'est au cours de ces périodes critiques que la monarchie multipliait les créations d'offices dont certains menaçaient directement les libertés communales, en particulier ceux de maire, de greffier et d'auditeurs des comptes qui annulaient la coutume de l'élection annuelle et rendaient inopérant le contrôle exercé sur la gestion par le conseil général de la communauté. Une seule solution possible: racheter l'office en corps. Le Pays s'y employa, adjoignant aux offices municipaux tous ceux qui pouvaient compromettre les libertés locales et provinciales, et grevant du même coup lourdement les finances communales durant les dernières années du règne de Louis XIV. C'est pourquoi, la lassitude aidant, on refusa de composer le rachat des offices de 1733 en comptant sur le désintéret des amateurs pour ces charges avilies par leur profusion et leur instabilité, et en se flattant de la conscience civique des Idiles en puissance refusant de trahir la constitution provençale. Malgré les commissions d'office suspendant les élections, le Pays tint bon réussissant à négocier un rachat au fort rabais vingt ans plus tard. Mieux, étant désormais propriétaire des offices, il échappera à la nouvelle vague de 1771. Au total, le "temps des maires" ne fut pas aussi dramatique qu'a voulu le présenter la tradition; les commis d'office étaient d'anciens consuls connus et éprouvés, cependant que les consuls élus, bénéficiant des avantages de l'office réuni à leur charge, en retiraient quelque prestige en plus de leur appellation de maire-consul et voyaient leur autorité s'accroître. Au consul responsable sur ses biens et sur sa tête du temps de Louis XIV se substituait un administrateur intermédiaire responsable de la régularité des élections, du vote de l'imposition et des décisions prises en conseil général.

C'est, cette fois, pour assurer la régularité des rentrées fiscales que fut lancée par Colbert la vaste opération de résorption des dettes communales entrée effectivement en application en 1715. Ces dettes s'accumulaient depuis plus d'un demi-siècle par suite d'une mauvaise gestion trésorariaire, aggravée par des catastrophes naturelles, les gens de guerre et les multiples offices mazariniens. Le passif vérifié s'élevait entre 26 et 27 millions de livres, compte non tenu des créances d'Aix, d'Arles et de Marseille (4 millions à elle seule), certaines communautés présentant jusqu'à cinquante fois le montant annuel de leur contingent d'imposition et 72% d'entre elles entre dix et vingt fois. C'est pourquoi l'intendant, se fondant sur ce laps de temps moyen, offrit trois voies aux communautés: une augmentation des impositions indirectes sur les consommations, solution valable pour les cités ou les trésoreries au faible passif; la vente des domaines, solution fallacieuse puisqu'elle privait pour l'avenir la communauté de revenus réguliers; la collocation sur les biens (c'est-à-dire la saisie des fruits) de tous les habitants collectivement responsables des dettes contractées par leurs élus, solution extrême. L'opération donna lieu à de multiples attermoiements mais fut terminée pour l'essentiel à la moitié du siècle, suscitant plus de gênes que de bouleversements. Des domaines, seules quelques montagnes attirèrent un bourgeois ou un seigneur alléché par la location de pacages et une bonne partie des moulins et des fours que les seigneurs ne purent saisir en arguant d'une possession primitive demeurèrent simplement engagés jusqu'à l'extinction de la dette, selon la même procédure que les collocations sur les biens des particuliers. Ces dernières ne donnèrent pas lieu à des transferts de fonds, le créancier ne pouvant exiger chaque année que le dixième de son dû et devant souvent en différer le prélèvement chaque

foin que la récolte était insuffisante. Par contre, durant toutes ces années, les communautés se refusèrent à surcharger leurs habitants, et l'on peut considérer que toutes initiatives et investissements communaux furent enterrés.

Ce n'était pas pour déplaire à l'Intendant. En effet, les arrêts de vérification des dettes, en même temps qu'ils stipulaient les modalités d'exécution, définissaient le budget de fonctionnement de chaque communauté, cependant, que la Cour des Comptes imposait des règles de gestion très strictes. Toute dépense devait être couverte par une imposition correspondante et tout emprunt, une fois son opportunité acceptée par les procureurs et l'Intendant, devait s'appuyer sur un plan d'amortissement. Aussi les trésoreries communales de la deuxième moitié du siècle se présentent-elles toutes en équilibre, cependant que la multiplication des démarches dissuadait les consuls de toute entreprise qui ne s'avérait Pas de la plus extrême urgence. Si les communauté dépensaient de la sorte beaucoup de leur initiative du moins conservaient-elles l'essentiel, la liberté de choisir leur mode de gestion trésoraire.

Cette tutelle financière exprime mieux que dans tous autres domaines l'évolution d'un pouvoir monarchique agressif et combattant, sous le rée difficile de Louis XIV, vers une normalisation des rapports administratifs respectant les droits provençaux sous la caution d'un intendant juriste, que l'on dit provençalisé mais qui n'était plus peut-être que fonctionnarisé. Il faut souligner aussi que la Cour des Comptes, le Parlement et les procureurs ont travaillé de leur Daté à régulariser les usages et, en les institutionnalisant, à banaliser la gestion autrefois individualiste de chaque communauté. Du même coup, ils consacrèrent son existence comme un rouage administratif intermédiaire responsable. Enfin, en exaltant le patriotisme provençal, les députés de l'Assemblée générale, satisfaits d'un système qu'ils contrôlaient avec le consensus de la grande partie des responsables. Les communautés, ne préparaient pas la Provence a recevoir avec enthousiasme une Révolution venue de l'extérieur, centralisatrice au niveau de la province et n'apportant rien, l'égalité fiscale mise à part, sur le plan des structures administratives communales.

### **Communautés et emprise féodale.**

Système féodal, système seigneurial, peu Importe aux communautés d'habitants qui intègrent l'ensemble de leurs rapports juridiques et économiques dans ce que Desmoulin appelait, peu avant la Révolution, le Complexum feudale. Comme partout ailleurs le tissu féodal s'est fragmenté en une multitude de seigneuries dont les fonds et les droits, considérés comme un bien patrimonial, sont aliénables et fractionnables à volonté. On distinguera le domaine royal issu des anciennes seigneuries comtales et englobant surtout les villes de viguerie et quelques places fortes, les seigneuries d'origine ecclésiastique., vestiges plus ou moins étendus d'antiques puissances épiscopales ou domaines plus ou moins dispersés d'appartenance monastique dont le plus remarquable relève de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, des poly seigneuries, propriétés d'anciennes maison d'épée aux branches plus ou moins complexes ou de prestigieuses familles de robe, et enfin des seigneuries éclatées réunissant, sur une même juridiction d'origine, plusieurs titulaires souvent roturiers. Face à ce fatras, les communautés ne veulent retenir que trois Points fondamentaux: la puissance judiciaire, la détention de la directe générale qui se traduit par les droits de bous et ventes, et la mobilité de la terre. Reconnaître une juridiction surtout si elle est tenue par une grande famille, c'est perpétuer un patronage que l'on croit utile; acquérir la directe, c'est en quelque sorte se libérer du joug féodal affaire, c'est la défense de la terre roturière face aux manœuvres des possédants-fiefs four affranchir leurs biens frappés du vice de roture et, de ce fait, supportant l'imposition. Car la Provence est un pays de droit écrit et terre de réalité; le fonds est noble ou roturier indépendamment de la qualité de son propriétaire et toute terre noble



cédée en tenure ou en usage contre redevance a perdu à jamais sa nobilité. Les seigneurs n'ont eu de cesse de réanoblir certains de leurs domaines en usant de la procédure des compensations par laquelle toute perte de nobilité pouvait être compensée dans certaines conditions sur une terre roturière. L'opération était foncièrement de nature fiscale. Elle fut l'occasion de procès tortueux au cours desquels les procureurs du Pays et la Cour des Comptes ont soutenu inlassablement les communautés.

En ce qui concerne les droits et les rentes auxquels sont astreints les habitants, les communautés ont constamment tenté d'en négocier collectivement le montant et d'en régulariser l'exercice. Beaucoup ont ainsi conclu une "transaction féodale" que l'on pourrait concevoir à une constitution et qui inclut une "pension féodale" abonnant en corps les différents droits individuels, situation fort estimée puisque non seulement elle réduit la somme globale des charges, mais surtout elle annule le caractère humiliant des reconnaissances et des offrandes portables au château. De son autorité, le seigneur conserve essentiellement la justice réglant dans la pratique banale la police champêtre et forestière et garantissent les actes de procédure civile, une justice critiquée moins pour sa partialité que pour l'incompétence de ses lieutenants de juge recrutés sur le tas et que l'on aurait souhaitée plus efficace dans son rôle de justice de paix. Par contre, l'autorité judiciaire se prolonge sur le plan politique par l'impératif de la parole des conseils généraux par le lieutenant du juge, dénommé alors viguier. Cette présence légalise les décisions mais influence reste difficile à déterminer, tenant, semble-t-il essentiellement à sa personnalité. Les communautés lui reprochent moins son ingérence bien circonscrite par les arrêts que la symbolique de leur sujétion seigneuriale.

Toute la communauté a ses droits, ses exigences et ses devoirs. Ses droits, ce sont les usages en force ou ce qui lui en tient lieu, en terre gaste usage classique de bûcherage et de pâturage contrarié par les manœuvres de cantonnement de certains seigneurs désireux de se réserver une portion de la terre commune. La principale exigence réside dans l'édification d'un moulin. Possession des engins et droit de banalité afférent relevant de la réalité du fonds, les communaux ont pu s'en saisir à leur profit, mais par la suite de leurs finances catastrophiques, ont dû souvent recéder leurs seigneurs ou à leurs créanciers. La reprise des engins et de la banalité, possible juridiquement, a donné lieu à des procédures interminables tout au long du XVIII<sup>e</sup>

Quant aux divers droits, lods, services, tâches (le champart provençal que nous avons rapproché des dîmes ecclésiastiques) sur la terre et les hommes, ils sont communs au système. Leur taux est infiniment variable et leur répartition éclectique au 7-r,1 des coutumes et des transactions. En faisant l'analyse globale, nous avons cru pouvoir discerner quatre types de féodalité: une féodalité légère des toms anciens, essentiellement d'origine comtale et ecclésiastique; une féodalité lourde issue des repeuplements du X<sup>ve</sup> et X<sup>vi</sup>e siècle et caractéristique de certaines zones de Moyenne et Haute-Provence; une féodalité transie qui concerne la plupart des communaux et dont le mouvement se poursuit encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, une seigneurialité réactionnaire qui est le fait de tout terroir de défrichement, soit à l'échelle d'une communauté tout entière, soit à celle de quelques tènements, et qui réintroduit la personnalisation des droits, mouvement amorcé dès le X<sup>vi</sup>e siècle et nullement caractéristique d'une recrudescence de la classique "réaction féodale" de la veille révolutionnaire.

Dans l'ensemble, on peut considérer l'emprise feodo-seigneuriale comme assez faible et surtout peu vexatoire. Les transactions féodales ont enfermé les deux parties dans les termes d'un contrat entraînant une situation acquise tout l'essentiel au X<sup>vi</sup>e siècle. Par suite, les seigneurs ont été en position d'infériorité ne pouvant compter que sur l'arbitrage d'un Parlement contraint de respecter la lettre, face des communautés sûres de leurs droits et soutenues par la procure du Pays. Tandis que ces dernières n'eurent de cesse

d'améliorer les conditions du pacte, les seigneurs ne pouvaient user que de procédures chicanières chaque fois qu'ils bénéficiaient l'absence d'un document, car si la règle tait Nul seigneur sans titre, c' était aux communautés d'en faire la preuve. Des relations somme toute affaiblissant les tensions, enlisées dans des procès interminables et illustrées dans leur phase active par des épisodes de guerre froide, où chaque partie se livre au petit jeu des repréailles en serrant les textes au plus près. Aussi les cahiers de doléances se montrent-ils Peu agressifs en dehors de quelques cas spécifiques, cependant que la Révolution s'inscrit sans passion dans ce contexte en mande partie peu contraignant et parfaitement maîtrisé par les communautés.

## **DEUXIEME PARTIE : ANATOMIE DES COMMUNAUTES D'HABITANTS**

L'identité de chaque communauté d'habitants résulte de la synthèse de facteurs sociologiques, économiques et historiques qui se circonscrivent sur son terroir, ce qu'il est convenu d'appeler son milieu. Ce dernier est constitué de pyramides de forces socio-économiques dont les rapports d'équilibre, tout en définissant la personnalité de communauté, nous font pénétrer au cœur du problème, sa cohésion, élément fondamental des conditions de la permanence des solidarités communautaires. Une tulle autopsie se réalise classiquement sur échantillon détermine soit par un certain flair du site, soit par l'attrait d'une convergence de sources archivistiques. A ces sondages ponctuels, à la signification indéciise parce que sans référence à des types généralises, on a préféré la prospection systématique des 600 communautés provençales en se fondant sur les (données sociales et économiques des documents sériels de l'affouagement de 1729 et des rôles de la capitation de 1789 soumis au traitement statistico-sémiologique.

### **Communautés et milieux.**

Sur le contexte préalable du sous-régionalisme provençal des géographes, actualisé dans sa physionomie agraire par les cadastres de l'Empire et dans sa physionomie artisanale et commerciale par les enquêtes officielles du Ville siècle, nous avons situé les communautés d'habitants telles qu'elles nous apparaissaient dans leurs structures socio-économiques ?L'issue de l'analyse des Procès-verbaux du réaffouement de 1729. Les relations peuplement-terroir d'exploitation et population-revenu définissaient des villages Parfaitement équilibres dans leurs ressources quelle que soit retendue apparente de leur enveloppe territoriale, des villages sous-peuplés et aux revenus paradoxalement surestimés qui devaient se confirmer copine des sites colonisés par des forains, des villages aux revenus plus ou moins déséquilibres, des bourgs-villes surchargés de densités économiquement sous-développées dans leur tout. La fréquence de l'implantation de ces différents types de communautés saisis dans leurs rapports socio-économiques faisait apparaître un nouveau sous-régionalisme provençal au potentiel d'exploitation caractérisé par des zones rurales ponctuées de quelques cités et des zones d'activités économiques différenciées plus ou moins prospères. L'évidence d'un Haut-Pays pénalisé souligne la précocité d'une décadence en marche, inscrite en filigrane dans les enquêtes de 1729.

### **Milieux sociaux et équilibres de forces.**

Ces rapports d'équilibre abstraits entre le social et l'économique, il convenait de les qualifier par la connaissance des activités effectives des populations, non pas en se contentant d'établir un inventaire de qualités socio-professionnelles tel chu' il apparaît à la lecture des raies de la capitation mais en tentant d'appréhender leur réalité économique et fonctionnelle tant il est vrai que dénombrer n'est pas soupeser. Pour ce faire, on disposait de cotes

d'imposition dont il importait de décrire le barème. En prenant pour référence le revenu foncier estimé par les cadastres, on a pu définir les relations de l'échelle fiscale et distinguer les plus-values concernant d'autres types de revenus que ceux de la terre. Quatre paliers de puissance se sont imposés: une classe de dominants, une que l'on a qualifiée de moyenne à l'indépendance économique normalement assurée par rapport une classe intermédiaire aux valeurs instables faisant transition avec la basse classe des dépendants. Il restait à appliquer cette stratification dans le cadre de la typologie précédente des communautés d'habitants.

En milieu rural, peint de difficultés puisque la concordance des allivements cadastraux et des cotes d'imposition capitale est immédiate. D'un côté une poignée de grands possédants à l'aise coiffant un groupe de bons ménagers (20% au maximum), ces derniers se distinguant d'une nébuleuse de "travailleurs dans leur bien", vivant d'une médiocre autonomie et au nombre fluctuant en fonction d'une masse de travailleurs journaliers dépendants, oscillant entre les 45 à 50% de l'effectif total. Les nuances régionales apportent peu de modifications dans ce milieu économiquement homogène que l'on considérera en fonction des données précédentes comme solidement équilibré et centré sur le bloc des ménagers et des travailleurs dans leur bien, les quelques "bourgeois" n'étant que de très bons ménagers, les forains, qu'ils soient de puissants citadins ou la poussière des petits exploitants des communautés mitoyennes, ne modifiant en rien les rapports de forces autochtones, et les rares tenants des activités marchandes ne pouvant menacer la domination des possédants.

Une centaine de communautés de nature très diverse se définissait par une surdensité territoriale et économique génératrice d'autres activités, mais aussi d'une paupérisation moyenne incitant à évoquer un prolétariat. Là encore, il fallait éclairer la signification effective de l'étiquette sociofonctionnelle, en se fondant cette fois sur les marges des plus-values des cotes d'imposition au regard des revenus fonciers puisqu'il apparaissait que chacun, quelle que soit son activité, était allivré au cadastre. Quatre strates d'artisans ont pu être distinguées: le manoeuvre de manufacture, le travailleur qualifié artisan occasionnel, l'artisan établi à son compte et à l'autonomie assimilable à celle du travailleur dans son bien de campagnes, l'artisan déjà un peu marchand, bien type dans la nature de son commerce au regard des négociants aux activités indéfinies, cotoyant de petits trafiquants mais dont les plus notables s'imposent sans conteste comme les meneurs de la société de production marchande. La grande propriété bourgeoise auréole les cités, laissant peu de place aux bons ménagers, mais drainant encore une masse importante de travailleurs dont les occupations rurales se partagent aussi avec de multiples services urbains. Cette bourgeoisie foncière valorise les notions de train de vie nobiliaire comme celle des grades de la basoche, mais se double, dans de plus ou moins grandes proportions, de négociants embourgeoisés et de "sieurs" affairistes douteux.

Les rapports numériques de ces nuances catégorielles de fonction assurent l'affinement typologique de ces communautés en état de surcharge socio économique. On y discerne le village rural dense, variante du village naturel, le village d'artisanat à l'ébauche d'organisation productive, le bourg à l'artisanat structuré, le bourg-ville au caractère rural affirmé et celui franchement orienté vers l'économie de marché. Au sein de ces entités, les tensions s'inscrivent apparemment avec plus ou moins de force. Tout d'abord, la coexistence de deux systèmes économiques, l'un d'ordre rural, l'autre d'ordre marchand bien que n'étant pas forcément de caractère dichotomique, remet en cause la cohésion communale. Les structures socio-professionnelles de l'économie de marché sont par nature dissociatives, favorisant l'initiative et l'autonomie dans une vague interdépendance d'intérêts, cependant que les liens des clientèles rurales se sont distendus. Au niveau des classes ensuite, le naturel, la proportion de la nature des cultures renseigne parfaitement sur la finalité de la possession foncière. L'archétype en est le bon ménager pour qui une exploitation polyculturelle bien équilibrée est source d'autosubsistance alors que le travailleur dans son bien présente un modèle similaire

mais constamment déficitaire et souvent de composantes disproportionnées, ce qui implique la location de terres complémentaires, et que le bourgeois, sans modifier outre mesure la nature de ce type de propriété, se trouve suffisamment pour consacrer quelques fonds à des cultures moins immédiatement vitales. Le travailleur journalier s'accroche à des lambeaux plus ou moins incultes où surnagent un jardin, une virale, un ou deux oliviers, constituants imités par les propriétés des petits artisans, dans leur cas, survivance d'un héritage rural démembré ou recherche d'un appoint utile à leurs besoins quotidiens. Héritage rural sans aucun doute, pour certains négociants encore marchands de blé, d'huile, de bestiaux, mais aussi recherches spéculatives plus affirmées rue mur les bourgeois traditionnels. Pour régler cette équivoque d'une société marchande encore enracinée dans le milieu rural d'où elle est issue, on s'est penché sur la nature des achats, test on ne peut plus clair d'une volonté délibérée. Aux confirmations des caractéristiques précédentes, on ajoutera le besoin, pour les petits, d'acquérir leur logement, pour les négociants l'asseoir leur réussite sur une bastide, symbole éminent d'une consécration sociale.

Il restait à éprouver ces structures constantes, favorables somme toute, aux solidarités d'intérêts, avec l'évolution des temps. Si en Haute-Provence l'exode du surplus des travailleurs et le mouvement pendulaire des gavots ne se traduit pas encore sur le terrain, des coupes sombres parmi les propriétaires parcellaires rééquilibrent les pyramides rurales des sites en crise du Bas-Pays, sans pour autant profiter aux grands possédants, cependant que les sites en expansion voient s'épaissir la classe intermédiaire par suite de l'ascension médiocre et probablement instable d'une minorité de travailleurs. Ainsi, quelle que soit la nature des milieux, des collusions d'intérêts et un tissu d'interdépendances associatives élaborent des cohésions aux faciès nuancés qui semblent se moduler au même rythme que les mutations lentes des impulsions économiques, les villes étant les seules à précipiter quelque peu le mouvement. Dans ce contexte citadino-agraire provençal d'Ancien Régime, l'expression du pouvoir autogestionnaire de la communauté sera le révélateur des constantes ou des égarements de la solidarité communautaire.

## **TROISIEME PARTIE. - AUTOGESTION COMMUNALE INSTROSPECTION DES COMPORTEMENTS SOCIO-POLITIQUES**

### **L'attribution des responsabilités politiques.**

La communauté d'habitants provençale jouit de libertés fondamentale présentées par les juristes "patriotes" du XVIII<sup>e</sup> siècle comme inhérentes à la personnalité du Pays, et fondées sur le principe de la souveraineté des habitants dans l'élection de leurs responsables et dans la gestion des intérêts de la collectivité. Ce gouvernement communal s'appuie sur la coutume, mais s'est rapidement défini travers les raclements, en partie politiques, en partie administratifs, mis en enlance d'abord dans les villes, puis étendus progressivement à tous les villages un feu étoffés sous l'impulsion des Cours souveraines. Ils instaurent un collège de gestion, prévu annuellement, préside par des consuls, avec des arbitres (estimateurs), des agents de police économique (regardateurs), un trésorier et ses auditeurs des comptes, un greffier, assisté d'un personnel technique, valet de ville, garde champêtre, conducteur de l'horloge, fossoyeur..., et un conseil général des habitants à pouvoir législatif et électif. Mais par rapport à la coutume reposant sur une assemble générale de tous les propriétaires, la finalité de ces règlements politiques est de doser l'accès à ce conseil et aux charges éminentes. Des critères censitaires alignés sur l'allivrement cadastral trient les habitants en "citoyens passifs", en "citoyens actifs" et en éligibles en les hiérarchisant en rangs et en compliquant parfois ces classements de conditions d'états relevant des mentalités d'une société d'ordres. Enfin, un mécanisme savant règle les élections. Reportés dans leur milieu, ces systèmes

débouchent sur des démocraties. rurales spontanées, des démocraties réglées et réservées aux plus allivrés dans les villages aux pyramides sociales plus élaborées des oligarchies de "plus apparens" dominées par la bourgeoisie foncière dans les cités traditionnelles, plus ouvertes en milieu actif. Il restait à vérifier dans les réalités le fonctionnement de ces systèmes raffinés. Tous, mais le plus démocratique, envoient au pouvoir les tenants de la richesse foncière, reconnus par le consensus communal comme les plus compétents, les "plus intéressés" à la défense des intérêts communs et les plus disponibles pour prendre en charge les affaires publiques. Pouvoir institutionnalisé, pouvoir sociologique et pouvoir économique se confondent dans la personne des "plus apparens". Toutefois, cette oligarchie reste associative, non seulement dans la mesure où elle veille à une rotation équitable des charges suprêmes entre les familles intéressées, mais aussi dans la mesure où chaque rang députe un représentant dans la collégialité des fonctions, non pas pour la défense d'un intérêt de groupe social ou d'une strate d'allivrés, unis pour satisfaire l'ensemble des besoins de la gestion, la bourgeoisie ou, à défaut, le négoce s'appropriant les raies d'honneur, de commandement et d'arbitrage, artisans, ménagers, trafiquants veillant au détail ou apportant leur compétence technique. Malgré tout, les plus apparens étant maîtres des décisions, il était inévitable de se demander dans quelle mesure se conciliaient les intérêts de l'oligarchie du pouvoir et ceux de la collectivité

### **Gestion financière et politique fiscale.**

Après avoir exposé les différentes ressources communales, fort médiocres à la vérité, à l'exception de l'exploitation des engins banaux, puis les techniques de la trésorerie et du prélèvement des deux grands types d'imposition, directe sur les biens fonds (la taille) et indirecte sur les biens de consommation (les rêves), on s'est penché sur ce qui en définitive était l'essentiel: le choix du mode d'imposition, dans la mesure où ne répondant pas à une nécessité d'ordre économique, il pouvait trahir des manœuvres intéressées de la part des dirigeants. Taille sur les fonds ou sur les fruits plus conforme aux revenus effectifs, ferme générale au Profit de quelques gros bourgeois et négociants ou morcellement favorable aux petits soumissionnaires locaux, conversion de l'impôt solidaire en impôt par tête (capage) ou inversement pour neutraliser les effets d'une capitation individualisée, mais surtout taille ou rêves. Ces dernières diminuaient d'autant le prélèvement cadastral, elles convenaient aussi bien aux plus gros possédants qu'aux petits, s'auraient de l'idée d'une ponction proportionnelle aux fortunes en raison de leurs besoins et se confortaient de l'argument d'une fiscalité touchant par la consommation les non propriétaires, forains, gavots, travailleurs et hommes d'affaires de passage. En fait, les rêves les nus rémunératrices étaient celles qui frappaient les denrées de première nécessité, la farine (le fameux piquet), le pain, la viande l'huile, le vin, et leur équité était pour la moins fallacieuse, ce que ressentaient parfaitement les petites gens chaque fois qu'il y avait cherté des grains. En définitive, les rêves apparaissent presque partout comme une nécessité faisant loi chaque fois que la charge fiscale sur les fonds atteignait son point de saturation et comme la seule solution pour répartir équitablement les prélèvements en ville où la propriété foncière ne pouvait plus être l'unique critère fiscal. Il ressort qu'alors que dans les bourgs ruraux la taxe est utilisée dans la logique même des conditions économiques locales et toujours avec modération, elle devient exagérément prépondérante en ville au bénéfice des bourgeois aux immeubles occupant largement le sol et aux bastides de vastes étendues implantées sur le terroir et au grand dam des petites gens, les pauvres payant pour les riches sur les denrées les plus vitales. L'émeute contre le piquet de la farine s'avère ainsi être le baromètre du seuil de l'injustice.

## **Gestion économique et solidarité communautaire.**

Au premier rang de ces préoccupations collectives, la gestion des biens communaux. On sait déjà comment les communautés ont travaillé à se procurer des terrains de parcours ou à se garantir des usages sur les terres gastes seigneuriales. Tous étaient depuis longtemps dans un piètre état. Il importait de sauvegarder au moins le bois d'œuvre et les pacages herbagers. Sans doute la Chambre des Eaux et Forêts avait pris l'affaire en mains pour préserver les bois de futaie destinés à la marine royale et maîtriser les ravineurs provoqués par les défrichements intempestifs. De ces dispositions classiques et communes à la monarchie, il faut extraire la prohibition des chèvres qui provoqua un tollé général. Quant aux règlements communaux, ils instituaient des zones réservées ou défens, limitaient les modalités des usages par des bans ou par la dissuasion monétaire, dernière disposition défavorable aux petits usagers locaux, de même que la location des meilleurs parcours à "l'avéragé étranger" et aux transhumants. La recherche de ressources financières semble avoir primé la commodité des habitants en Basse-Provence la médiocrité du cheptel local paraît avoir facilité l'acceptation de ces pratiques. Mais c'est l'organisation des services publics qui présente les aspects les plus originaux. Ceux-ci concernent les moulins, les fours, parfois une forge, des plâtriers, des magasins de débit du pain et de la viande. Tous sont affermés sous monopole avec obligation pour l'adjudicataire d'entretenir le matériel, d'assurer un fonctionnement conforme aux besoins des usagers, la fourniture régulière et suffisante des approvisionnements, leur variété comme leur bonne qualité, le tout au prix le plus avantageux pour le consommateur, défini par le contrat pour l'année, les regardateurs étant chargés de dépister les fraudes inévitables. Cependant ce système achoppait sur les spéculations des marchés de gros, notamment très sensibles en ce qui concerne les grains, alors que les fers servaient de support à des impositions indirectes au point que certaines d'entre elles n'étaient instituées que pour cette raison. Dès lors se posait le problème de la nécessité d'un tel service public sous contrainte monopolistique qui en faisait l'équivalent d'une banalité, à une époque où la tendance était à la déclaration des marchés. Ce sont dans les villages de surdensité et en ville où se pressaient les petites gens que ces fermes de débits restent les plus appréciées.

Quelques raves touchaient les marchés en gros à l'exportation ou à l'importation par le contrôle des instruments de mesure (le sensalage). Il apparaît que dans certaines communautés il s'agissait moins de tirer quelques fonds des profits des négociants et des gros producteurs que de peser sur les courants d'échange en dissuadant les importations de certains produits concurrençant par leur prix ou leur qualité la récolte du terroir l'huile et surtout le vin étaient particulièrement visés, notamment là où il existait un privilège reconnu aux producteurs locaux. En définitive, la protection de leurs intérêts et la garantie du contrôle du marché local semble avoir prévalu sur les aspirations du grand commerce et de l'industrie, même dans certaines cités pourtant très imprégnées comme Grasse par exemple.

## **Les devoirs d'assistance du corps et de l'esprit.**

Chaque communauté négocie avec plus ou moins de bonheur des contrats de service public avec des sages-femmes, voire un chirurgien, et un régent d'école. Pris en charge, ces services étaient accordés sans bourse délier, mais rapidement la gratuité ne fut plus reconnue qu'aux plus indigents. Un fixe communal et une rémunération par les usagers, appropriée à leurs exigences, soutiennent ces contractuels dont l'efficacité est ou ne peut plus médiocre, en particulier dans le domaine de l'enseignement si l'on en croit les études sur l'alphabétisation. La communauté provençale est laïque par nature, mais elle se doit d'intervenir pour exiger un service paroissial suffisant et fidèle aux coutumes locales, messe de l'aube, processions

votives et fêtes patronales. Bien plus, elle intègre dans son conseil général le conseil de famille briqué et délègue ses édiles serts de charge dans les conseils de gestion des oeuvres pieuses et charitables. C'est ainsi qu'elle s'approprie les capitaux de ces fondations tout en s'engageant à en maintenir le plein exercice, depuis les hôpitaux en passant par les confréries du luminaire jusqu'aux prédications missionnaires. Mais responsable de leur vitalité elle se trouva peu à peu embarrassée par la croissance des charges à mesure que les dégâts se tarissaient, surtout dans les villes envahies par les errants, des travailleurs impécunieux et les enfants abandonnés. Fallait-il secourir ces établissements par une contribution communale ou bien les laisser se dégrader en se retranchant derrière la charité publique

L'Eglise, de son côté, abandonnant l'apostolat du XVIIe siècle, se consacrait de plus en plus au contrôle administratif de son sacerdoce. Non seulement elle prétendait surveiller le recrutement des régents, purifier les fêtes patronales de leur débordement païen, ce que les communautés ressentaient comme une atteinte à leur liberté et à leur patrimoine, mais elle s'avisait de leur imposer aussi la restructuration des hôpitaux avec le concours de l'État et l'entière exécution des obligations pieuses et charitables des fondations. Le problème le plus aigu se localisa sur celui des enfants trouvés. Le Pays crut devoir secourir certaines villes par trop accablées en votant une imposition Pour les bâtards en corps de province dont la répartition suscita force remous.

En réalité l'assistance (comme l'école communale) était inadaptée aux besoins. La législation persistant à faire de chaque communauté la responsable d'un service dont les bénéficiaires n'avaient plus de lien avec leur lieu d'origine, l'idée cheminait d'une participation solidaire à l'échelle de la province, que l'expérience ruineuse de l'aide aux bâtards n'encourageait pas. C'est vers l'Eglise que l'on se retourna peu à peu, l'Eglise qui se mêlait d'intervenir sans pour autant puiser comme il eût été souhaitable dans ses revenus décimaux. Ces difficultés en définitive, témoignent des limites d'une pleine autogestion communale comme d'un certain refus des solidarités communautaires dès lors que les bénéficiaires ne représentent plus que quelques marginaux. La communauté provençale si vivante soit-elle, si attachée à ses valeurs d'appartenance, si jalouse de ses libertés, s'achemine inconsciemment vers la municipalité du XIXe

Malgré le contexte d'un Ancien Régime finissant et d'inévitables mutations tiraillant ses valeurs traditionnelles, la communauté d'habitants provençale apparaît comme universelle par ses réactions viscérales d'appartenance, de solidarités et de tensions internes, mais aussi originale, exceptionnelle sans nul doute, mini-gouvernement à la complexité d'institutions parfois raffinées, utilisées avec ingéniosité pour la sauvegarde de ses intérêts et de ses libertés face à une monarchie tantôt offensive, tantôt respectueuse, pour la défense de ses droits face aux prétentions seigneuriales, pour le maintien d'un équilibre entre les intérêts divergents par une souple adaptation des devoirs communautaires à ses conditions sociales et économiques, susceptible mais grande dans sa dignité, et conservatrice dans le cadre d'une civilisation agrocitadine méditerranéenne encore peu favorable à l'éclosion industrielle et méfiante dans ses couches dirigeantes à l'égard d'une Révolution dérangeante et venue de l'extérieur.

# **LES MUTATIONS D'UN QUARTIER LABORIEUX RIQUIER-SAINTE- AGATHE**

**par Dominique CALBO**

**PREMIERE ET DEUXIEME PARTIES ( 1 )**

**Mise au point du texte par Jean MIEGE et Marie-Claire GROSSO  
Mise au point des figures par Yves-Jean OPPAVI**

(1) La troisième partie sera publiée dans le prochain numéro de Recherches Régionales



## LES MUTATIONS D'UN QUARTIER LABORIEUX

### " RIQUIER - SAINTE-AGATHE "

Par Dominique CALBO.

A l'est de Nice, le quartier de Riquier-Sainte-Agathe dispose d'environ soixante hectares entre le Paillon et les premières pentes du Mont-Alban; la voie ferrée au nord, la rue Barla au sud le séparent, l'une de Saint-Roch, l'autre du port.

Riquier satisfait à tous les critères retenus pour définir le véritable quartier: c'est une ancienne unité religieuse, une référence par rapport au reste de la ville, une entité vivante dont le nom recouvre quelque chose. Malgré l'indigence de la documentation on peut en effet suivre aisément son histoire grâce à son patronyme: au cadastre de 1812, la "campagne" Riquier est déjà cartographiée dans ses limites actuelles; le dénombrement de population de 1838 individualise la "paroisse Riquier"; en 1870 paraît le premier annuaire qui mentionne "le quartier Riquier". L'appellation "Riquier-Sainte-Agathe" se veut plus précise, car les habitants ont la manie de fragmenter cet ensemble homogène, celui de notre étude, en unités plus restreintes délimitées par les principales artères et leurs affluents; ils distinguent ainsi Riquier de Sainte-Agathe, Sola, République, tout en opposant ces quatre nuances locales aux quartiers voisins.

Riquier présente une certaine unité physique entre Paillon et Mont Alban, limites naturelles. La récente couverture du Paillon n'a pas encore réussi à associer en un m'élue groupe humain les habitants des deux rives.

Unité remarquable, Riquier se distingue bien du vieux Nice comme de la nouvelle ville de la rive droite du Paillon. Le quartier a surgi tout à fait à l'opposé, en "zone de débaras"<sup>1</sup>, nécessaire mais peu esthétique. Le fait d'avoir été "déjeté" vers l'est confère à Riquier un aspect "revers de médaille" particulièrement intéressant: c'est un des secteurs utilitaires d'une ville touristique, habité par une population jeune et laborieuse son animation et son dynamisme lui valent un rôle attractif sur une population de travailleurs, d'où une ambiance très différente de celle des quartiers résidentiels calmes et figés dans le passé. Les commerces de Riquier sont aussi bien achalandés que ceux de la vieille Ville ou du centre; c'est aussi un secteur d'usines, d'entrepôts, de services et de bureaux administratifs, encore que/ne soit plus le seul quartier utilitaire.

Certes, Riquier a évolué, s'est embourgeoisé et sa population a quel que peu vieilli, et laisse à d'autres secteurs plus récents la tâche d'accueillir ouvriers et petit peuple. Il n'en demeure pas moins hase des plus anciennes cellules laborieuses liée à une ville elle aussi en pleine mutation.

## L'ELABORATION DU SECTEUR UTILITAIRE DE NICE

Obéissant à un certain déterminisme plus ou moins conscient, les bâtisseurs de la ville ont installé ateliers artisanaux, entrepôts et logements de travailleurs sur des terrains à bon marché, mais aussi sur un site géographique intéressant.

### Les conditions géographiques de l'implantation.

Entourée d'une ceinture de collines, la plaine de Nice présente une forme digitée caractéristique; entre Var et Paillon, il y a place pour la grande expansion urbaine. Tandis qu'à

---

<sup>1</sup> Raoul Blanchard le comté de Nice

l'est la vallée même du Paillon est un couloir bien individualisé, sur la rive gauche Riquier occupe une cuvette d'une remarquable platitude (à moins de vingt mètres d'altitude) en opposition avec un ouest niçois en collines ensoleillées. (voir fig. 1 ). Ce bassin topographique correspond au "pli de Riquier", vaste anticlinal défoncé en combe par le Paillon; mais le quartier lui-même est construit sur des alluvions récentes, argileuses, gorgées d'eau.

La cuvette souffre de nuances climatiques peu agréables et peu faites pour favoriser la fonction résidentielle (V. fig.2 ).

Le matin, une brise de terre, assez forte pour parvenir à Riquier, parcourt la vallée du Paillon, apportant une sensation de froid. L'après-midi, lorsqu'une dépression se forme au pied du Château, le quartier subit les vents d'est, plus chauds, qui balaient l'est et le nord de la ville. L'atmosphère est cependant peu agitée et les précipitations sont moins fréquentes qu'ailleurs à Nice car ces vents arrivent au-dessus de Riquier asséchés par l'effet du foehn. Le passage des poids lourds est à l'origine d'une pollution relativement grave pour Nice; la poussière est la hantise des ménagères.

Ce micro-climat urbain, inexistant, bien entendu, lors de la création du quartier, a très vite enfermé Riquier dans un cercle vicieux qui aggrave la "ségrégation" sociale. Longtemps banlieue campagnarde, Riquier est promu au rang de quartier par une forte poussée démographique et spéculative.

### **La formation du quartier.**

D'après les divers plans de Nice et les témoignages contemporains, Riquier a grandi en trois étapes inégales en durée et en valeur. Jusqu'aux années 1870, il est resté une campagne à évolution très lente, la seule des routes vers l'Italie sont bordées de maisons. A partir de 1880 s'opère la mutation en quartier urbanisé; c'est l'époque de l'ouverture de la plupart des rues. Depuis le début de ce siècle, il y a remplissage des espaces vides avec, à une date très récente, rénovation des premiers îlots.

### **1812-1872**

Le plus ancien plan complet de Nice, le cadastre de 1812, démontre que Riquier est une campagne peu peuplée. Au long du Paillon, la route de Turin, seule grande artère, présente vers le nord une bifurcation en direction de rênes. Quelques constructions jalonnent ces deux "rues", mais la majorité est dispersée à l'intérieur des propriétés ou bâtie à proximité de chemins sinueux orientés nord-sud. Riquier est alors le domaine de l'oranger; d'après les matrices cadastrales, plus du tiers des parcelles cultivées est réservé à cette culture qui exige peu de soins et fournit des revenus élevés. A l'hectare, les orangers rapportent cinq fois plus que les oliviers, ce qui relègue ces derniers sur 7% des parcelles. Les cannaies (21%) sont abondantes sur les berges du Paillon, témoignage de l'humidité et de l'insalubrité de certaines zones. Figuiers est aussi un "jardin "urbain", d'où l'exiguïté des parcelles et l'absentéisme des propriétaires.

Un second cadastre; soixante ans plus tard, souligne la lenteur de l'évolution urbaine du faubourg (voir fig.3) Sur les routes de Turin et de Gênes les habitations sont plus nombreuses mais Riquier est toujours et plus que jamais l'orangerie de Nice, car les cannaies insalubres ont en grande partie disparu au profit de ces plantations de bonne rentabilité. Une amorce d'urbanisation s'esquisse cependant, conséquence de l'essor démographique qui fait de Nice, cité de 19.700 habitants en 1810, une ville de 52.300 âmes en 1871. Une morphologie plus urbaine que rurale apparaît à l'ouest entre la berge du torrent aménagée en boulevard du Paillon et la route de Turin en partie rebaptisée rue Victor. A l'extrême sud est ouverte une rue

du Paillon (l'actuelle rue Barla) dont la rive sud, à la limite du quartier du port, est organisée en îlots de construction continue.

Cette période 1812-1872 est donc celle d'un développement limité, sans commune mesure avec celui de la phase suivante; pour les contemporains, Riquier est encore le bout du monde niçois.

En 1826, E.Rancher vante dans son Guide de Nice l'aspect champêtre du quartier: "sur la route de Turin un grand jardin avec une maison fort agréable possédée par Mme de Sainte-Agathe...". En 1888, V.E. Séguran<sup>2</sup> écrit: "la ville de 1830 est limitée du côté de la Corniche par la porte de Turin<sup>3</sup> Figuiers, le Lazaret, Mont-Boron restent alors des quartiers absolument vierges que la spéculation n'a pas encore effleurés". Cependant, dès 1873, l'auteur des Promenades du Guide annuaire, souligne, mélancolique: "la rue du Paillon garde encore quelques jardins avec leurs beaux orangers; avant peu de temps, il ne restera plus rien de cette riche verdure. De hautes et grandes maisons lés auront remplacés". C'est qu'en effet, depuis 1861, y est installée la Manufacture des Tabacs, laquelle, comme l'usine à Gaz près de la route de Turin, doit sa localisation à l'isolement rural du quartier.. Ainsi a pris naissance le mouvement qui devait dévaloriser Riquier et, simultanément, en faire un quartier urbanisé... .

### **De la campagne au quartier urbain.**

Si la mutation, à Riquier, a été très rapide, puisque le réseau des rues est achevé avant 1914, c'est que Nice gagne 12.900 citoyens entre 1876 et 1881, au rythme annuel de 2.000 individus. Les campagnes de Riquier, déjà répertoriées par les promoteurs, deviennent des espaces soumis à la spéculation au profit des entreprises qui y installent leurs travailleurs et leurs ateliers les plus encombrants. "Autrefois couvert de jardins maraîchers très productifs, ce quartier, devenu le centre d'une spéculation très active qui en a rapidement changé l'aspect, s'est rempli d'habitations de rapport. On y a ouvert en tous sens, à travers ses belles propriétés éventrées, des boulevards interminables et des rues désertes qui n'en sont pas précisément le plus bel ornement. Il faudrait beaucoup de temps et d'argent pour achever ce grand faubourg raté...", s'alarme V.E. Séguran en 1888. Il insiste aussi sur le rôle déterminant que la voie ferrée et une station auraient pour la quartier de Riquier. Le projet d'une gare maritime ne fut jamais réalisé mais a incité à "voir grand". 1882, année-clé, est celle de l'ouverture des rues Arson et Caïs de Pierlas, de transformations symboliques (le chemin de Riquier devient la rue Fontaine de la Ville), de la préparation de nombreux projets (boulevards de Mont-Boron, de Riquier, de Sainte-Agathe, ouverts dès 1883), enfin de la construction de la station ferroviaire. Tous ces chantiers et bien d'autres encore, figurent sur le plan de 1882, lequel correspond un schéma d'urbanisme contemporain. Est surimposé au plan rural, sans tenir compte des propriétés, constructions et tracés déjà existants, un quadrillage de rues et boulevards rectilignes encore plus rigide qu'il ne l'est aujourd'hui dans les réalisations.

Pourtant, par rapport au plan de 1872, l'emprise de l'immobilier est loin d'être totale, les prévisions étant disproportionnées aux besoins. Surtout, l'attachement du "petit peuple" niçois à son quartier d'origine a provoqué un décalage d'une génération. En effet, vers 1890, les rues apparaissent moins désertes, le caractère transitoire de l'urbanisation est manifeste, notamment de part et d'autre de l'interminable boulevard de Sainte-Agathe: au sud, entre les chemins de Saint-Roch et de la Malonnière, un "pan" de campagne se surimpose au quadrillage urbain et fractionne les rues (Beaumont, Smollett, Pellegrini); au nord, entre les rues Arson et Victor, le paysage n'est pas différent de celui de 1872; il est sauvegardé par la

---

<sup>2</sup> Victor-Emmanuel SEGURAN, Les rues de Nice, chroniques historiques et descriptives sur le vieux et le nouveau Nice.

<sup>3</sup> D'après M.MATHIOT, la porte de Turin, sur l'actuelle rue de la République à la hauteur de la rue Beaumont, aurait été détruite en 1849.

présence de la résidence d'été de l'évêque de Nice. Il faudra attendre encore une décennie pour voir tous ces problèmes résolus, apparaître un canevas urbain proche de celui d'aujourd'hui. En 1905, la plupart des rues sont ouvertes; en 1914 elles le sont toutes.

Le cadre spatial est ainsi élaboré dès la fin du XIXe siècle mais les surfaces disponibles sont encore abondantes, ce qui attire les entreprises et dépôts indésirables ailleurs. Auprès des immeubles de rapport se multiplient 1 bâtiments, plus ou moins provisoires, construits en planches ou en moellons hâtivement cimentés, pour abriter ferrailleurs, chiffonniers ou récupérateurs. C'était là, bien sûr, le destin sous-entendu promis à Riquier: on voulait en faire un "secteur utilitaire", un quartier fonctionnel réservé aux ouvriers à proximité de l'usine à gaz, de la manufacture des Tabacs ou du dépôt des tramways. On en a fait le "déversoir" communal.

### **Densification et rénovation.**

Après 1926 commence le remplissage des îlots déterminés par les rues. Il y a une double évolution morphologique et sociale: une densification par implantation de constructions individuelles de même type que pendant la période précédente, puis vers 1950 un renouvellement du parc immobilier et des activités du quartier. La comparaison de divers plans, de 1920 à 1968, donne une image très explicite de la lente occupation du sol car le schéma des rues n'a subi que de légères retouches.

Entre 1926 et 1954, deux grands îlots ont été aménagés au nord-ouest entre la rue de la République, le boulevard Sala, le chemin de Roquebillière et le boulevard de Sainte Agathe urbanisé dès 1927 d'une part, entre le chemin de Roquebillière, l'avenue des Diables-Bleus et le boulevard Sala qui devra attendre jusqu'en 1943 la création d'un établissement scolaire d'autre part. Partout ailleurs la construction s'effectue au gré des ans et les besoins.

En 1954, le quartier atteint une densité optimale avec la disparition des terrains vagues et une continuité parfaite dans les façades. Les immeubles sont souvent ordonnés autour de cours intérieures, mais les constructions forment fréquemment un véritable puzzle avec multiplication de murs aveugles. Depuis 1950, la rénovation suit la phase de démolition d'immeubles de rapport et de locaux industriels vétustes. Les nouvelles constructions sont tout à fait différentes de leur contexte il s'agit parfois d'immeubles de modeste "plan Courant", mais on note surtout une prolifération récente de constructions de luxe. La dispersion géographique de ce nouvel habitat contribue à l'élaboration d'une assez grande variété de catégories sociales.

### **La morphologie actuelle du quartier.**

La rénovation urbaine est une phase récente et encore ponctuelle; aussi la physionomie du quartier est-elle dominée par les héritages d'un siècle d'élaboration. D'une promenade au hasard des rues ressort une impression de profonde complexité. Trois facteurs de contraste cependant multiplient des oppositions: la diversité des époques de construction, la juxtaposition d'immeubles de tous rangs sociaux, l'alternance de secteurs très accueillants, rénovés et de secteurs répulsifs (voir fig. 4).

### **L'âge des constructions.**

L'I.N.S.E.E. recense en 1968 les immeubles d'après leur date de construction: 14% avant 1871, 34,7% entre 1871 et 1914, 36% entre 1915 et 1848, 8,8% entre 1949 et 1861, enfin 6,4% entre 1962 et 1968. Il y a donc beaucoup de constructions anciennes: 84,8% des bâtiments ont plus de 25 ans et 48,8% plus de 70 ans.

Les constructions antérieures à 1871 bordent les routes de Turin, rues de la République, de Villefranche, Barla, ou les anciens chemins ruraux (rues de Roquebillière, Fontaine de la Ville, boulevard Risso), conférant à ces derniers un aspect pittoresque. La rue Fontaine de la Ville notamment, reste une venelle médiévale grouillante de vie. Parfois des immeubles récents s'intercalent, anachroniques, entre deux bâtisses séculaires. Mais c'est surtout dans les rues du "quadrillage", peuplées lentement, que s'opère le mélange des styles architecturaux (fin du XIXe siècle, première moitié du XXe et dernière décennie), d'où un aspect anarchique que le schéma des rues ne laissait pas présager, car il donne une impression de grande régularité, confinant à la monotonie. En fait, il n'en est rien: l'alignement des façades, le nombre des étages varient d'un immeuble à l'autre. Au long d'un même trottoir, il y a souvent une grande variété de styles, ainsi, rue Auguste Gal ou boulevard Delfino.

En matière d'architecture, la détermination d'époques bien définies est donc très difficile; à chaque période peuvent appartenir plusieurs styles de constructions. De la phase ancienne subsistent, bien entendu, les bâtiments les plus vétustes, mais ce sont parfois des villas, des pavillons d'autrefois, des immeubles de rapport à plusieurs stages. Entre 1920 et 1950 ont été édifiées de solides constructions en pierres apparentes, de deux à quatre étages, mais aussi des maisons "à perron" d'un goût déplorable, beaucoup moins bien entretenues.

Enfin, même à la période récente, les bâtiments ne sont pas construits sur un modèle unique; plus ou moins luxueux, ils peuvent occuper quelques mètres d'une façade ou des îlots entiers. En effet, plus que la période de construction, c'est le "standing", le rang social qui définit le quartier.

### **Un habitat pour toutes les classes sociales.**

La figure 5, établie par enquête, tente un classement qualitatif des bâtiments du quartier; il n'y a pas correspondance avec les dates de construction des îlots. Riquier a été jusque vers 1950 la zone de débarras de la ville. Ce pendant, certaines maisons centenaires, comme le numéro 15 de la route de Turin sont bien entretenues. D'autre part, ajoutant à la complexité morphologique, dispersion des bâtiments d'une même catégorie est très poussée. De véritables laissés pour compte confèrent au quartier une allure de "zone" tout en voisin avec des immeubles luxueux et des constructions "moyennes" particulièrement esthétiques. C'est là la description du boulevard Delfino, un des plus agréables du quartier par ailleurs. En effet, cette diversité, cette absence de ségrégation par rue ou zone font qu'il n'y a pas à proprement parler de secteurs plus ou moins accueillants, plus ou moins répulsifs.

Le caractère indéfini du quartier reflète avant tout la mutation contemporaine. Jusqu'aux années 1950, Riquier n'était pas un quartier particulièrement agréable; rien n'y avait été prévu pour améliorer la qualité de la vie aujourd'hui, tout ce qui faisait du quartier un débarras de l'agglomération Nice commence à disparaître, tel le dépôt des T.N.L. ou encore la manufacture de Tabacs. Parallèlement se développent des activités qui passent inaperçues, d'ateliers de confection ou des bureaux administratifs établis dans des immeubles ultramodernes.

L'implantation de logements de luxe dans toutes les rues a quelque peu oblitéré l'aspect rébarbatif de l'est et du nord. A l'est du boulevard de Riquier, les grandes rues s'achèvent en impasses; des passages et chemins tortueux fixent une proportion élevée d'entrepôts, de manufactures et ateliers d toutes sortes. Au nord du boulevard Pierre Sola, au pied du remblai de la voie ferrée, la rue de Roquebillière, le chemin de Sorgentino et la rue Beautruch, longés de murs gris et tristes, sont peu fréquentés des promeneurs, tout comme entre les boulevards Sola et Delfino, les rues Battisti, Gasiglia et Richelmie qui offrent à leurs résidents la perspective des toits de tôle ondulée d'immenses entrepôts. Ces anciens secteurs

répulsifs sont en cours de rénovation grâce à la création d'espaces verts sur l'emplacement du dépôt des tramways et ailleurs à la construction d'immeubles de grand luxe.

Du quartier débarras, il reste quelques taches, des cours où les artisans sont installés sur un sol de terre battue, mal éclairé par des fenêtres bornes.

Dans l'ensemble toutefois, il n'y a pas de rues vraiment agréables. La rue Barla, par exemple, supporte assez bien la présence de la manufacture des Tabacs sous son badigeon rose, mais elle est "défigurée" par des entrepôts vétustes. C'est le lot de la plupart des artères du quartier; seules la calme rue Georges Ville et la rue de la République, au contraire très animée, semblent accueillantes. Les boulevards Delfino, Sola et de Riquier bords d'arbres et très ombragés l'été sont appréciés: en effet, les espaces verts manquent et se limitent au square de la Place de l'Armée du Rhin et au très beau jardin public de la place Normandie-Niémen, réalisation récente particulièrement satisfaisante. Riquier bénéficie d'une amélioration récente de sa morphologie, laquelle correspond à une évolution démographique, à un embourgeoisement d'ensemble.

## **DEMOGRAPHIE EN MUTATION**

Dès 1838, date du premier dénombrement, la paroisse Riquier rassemble quelque trois cents individus. C'est à partir de 1876 que les recensements, effectués rue par rue, deviennent fiables et offrent des renseignements complets, Les dates retenues pour l'analyse démographique sont : 1876, 1896, 1926, 1968.

### **Volume et structure de la population**

En 1876 vivent à Riquier 3.070 habitants; vingt ans plus tard, en 1896, il y en a 5.786, puis 15.078 en 1926. Entre 1925 et 1968, une stagnation relative du peuplement ramène la croissance à 3.514 unités. L'évolution démographique est dans la logique de tout quartier neuf avec trois phases classiques: croissance initiale modérée, explosion démographique de pair avec l'urbanisation, ralentissement d'un peuplement arrivé au voisinage du seuil de saturation. Le rythme en est précisé par les chiffres de l'augmentation moyenne annuelle: 135 nouveaux habitants entre 1876 et 1896, 309 entre 1896 et 1926 et 83 entre 1926 et 1968. Aux mêmes périodes, la croissance annuelle de Nice est respectivement de: 2.018 , 3.022 et 3.278 unités.

La stagnation récente n'est pas le fait de l'agglomération, mais est le propre de Riquier. Aussi les pourcentages d'habitants du quartier dans l'ensemble des Niçois sont-ils en diminution: 5,75 en 1878, 6,2 en 1896, 8,2 en 1926 et 5,8 en 1968.

### **L'évolution entre 1876 et 1926**

Les caractéristiques du peuplement ont peu varié entre 1876 et 1926 p ce qu'elles sont conditionnées par l'immigration dans un quartier neuf qui attire beaucoup de travailleurs. Les principaux traits de structure en sont l'équilibre relatif des sexes, la jeunesse de la population, l'existence d'une forte minorité italienne.

En 1876, il y a 1,581 femmes (51,5%) pour 1.489 hommes. En 1896, c'est le sexe masculin qui l'emporte avec 3.030 individus (52,4%); en 1926 encore la différence est infime entre les 7.654 femmes (53,8%) et les 7.424 hommes. Dan les faits, cet équilibre est dû à une compensation entre jeunes hommes célibataires venus travailler et vivre à Riquier et les autres tranches d'âge où il y a de petites majorités féminines.

Pendant un demi-siècle, Riquier est occupé par des habitants dont près des trois quarts auront moins de quarante ans: 74% en 1876, 74,2% en 1896 et 65,2% en 1926.

Ans	1876		1896		1926	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
15	888	28,9	1729	29,9	3182	21,1
15-40	1383	45	2562	48,3	6641	44
41-70	729	23,8	1403	44,2	4768	31,6
plus de 70	70	2,3	93	1,6	487	3,3

Répartition et pourcentages des classes d'âge

Les pyramides (voir fig. 6 ) établies d'après les trois recensements ont des formes voisines, plus ou moins étoffées, sur des bases assez larges elles dessinent des ogives avec des entailles correspondant à des classes creuses, mais surtout à des phases d'arrêt de l'immigration. La pyramide de 1876, anémique et peu significative, est antérieure à l'urbanisation, En 1896, la forme en ogive est déjà nette malgré un déficit de la classe de 20-25 ans chez les garçons -période du service militaire. En 1926, apparaît la dissymétrie entre les classes masculines décimées par la guerre et l'élément féminin; mais les classes creuses entre 5 et 15 ans correspondent pour les deux sexes à la période de guerre.

La répartition par nationalité (fig. 8 ) évolue peu entre 1876 et 1926: les Français sont majoritaires, la colonie italienne est forte et a presque l'exclusivité de la représentation étrangère. Cependant, en 1926, les enfants nés en France de parents italiens sont considérés comme français, ce qui a pour effet de vieillir artificiellement le contingent transalpin fixé depuis un demi-siècle. Les Italiens ne constituent plus que 26,7% du peuplement, au lieu de 30% en 1876 et 34,7% en 1896.

En 1876, la population française est plus âgée que la population italienne, mais c'est elle qui compte le plus d'enfants et d'adolescents, sans doute parce qu'elle est le plus solidement structurée en foyers: 29,9% des Français ont moins de 15 ans, 42,3% entre 15 et 40 ans, 25,3% entre 41 et 70 ans et 2,5% ont plus de 70 ans. La population italienne est surtout représentée par des jeunes hommes en âge d'activité, d'où une prépondérance des classes d'âge de 15 à 40 ans (51,3%), ce qui réduit la part des enfants de moins de 15 ans (27,4%) mais surtout des gens âgés (19,7% pour les classes 41 à 70 ans et seulement 1,6% pour le 4e âge) (voir fig.7).

Vingt ans plus tard, en 1896, l'élément français compte la plus forte proportion de très jeunes (34,9%) au prix d'un affaiblissement des trois autres grandes classes d'âge (respectivement 41,5, 22 et 1,6%).

Les Italiens ont une répartition par classes mieux équilibrée mais toujours originale du fait d'une faible représentation des moins de 15 ans (20,5%), d'une progression du pourcentage de la série 41-70 ans (28,4) au détriment des deux catégories voisines, inférieure (49,5%) et supérieure (1,5%).

En 1926, chez les transalpins, la population masculine garde la majorité (51,8%) du peuplement italien; c'est le retour à 1876 (51,6) après le maximum de 1896 (55,8%). Le bâtiment offre de nombreux emplois à des jeunes hommes solitaires qui éprouvent le besoin de se rassembler entre compatriotes ou de se regrouper dans les "garnis" improvisés un peu partout. Les jeunes femmes ne trouvent guère que des emplois de domestiques et les couples sont assez rares, surtout en 1876.

Les 210 autres étrangers (1,4% du peuplement en 1926) vivent en solitaires, spécialisés dans une profession (cas des Belges et des Allemands employé -eux brasseries Rubens). En 1926, les pays le mieux représentés sont la Suisse l'Espagne, la Belgique et les pays slaves parmi une vingtaine de nationalités. Le niveau de vie de ces étrangers est modeste; 34,8% sont actifs, proportion fort honorable, compte tenu du fait que les moins de 15 ans participent pour 17,1% du total et que le pourcentage féminin est de 40. 43,8% de ces actifs sont de petits artisans et des ouvriers, 16,4% des gens de service, 27,4% sont des employés de banque, de commerce ou d'administration, 12,4% sont des commerçants.

### **L'évolution entre 1926 et 1968.**

Entre 1926 et 1968, toutes les caractéristiques de structure sont modifiées. L'équilibre entre les sexes disparaît au profit de l'élément féminin (10.070 femmes pour 8.522 hommes soit 54,27 en 1968). Cette différence de 8,3% est énorme comparée à celle de 1926 (1,57). La répartition par tranches d'âge est bouleversée par un vieillissement d'ensemble: il y a égalité des classes extrêmes alors qu'en 1926 les moins de 15 ans représentaient en pourcentage sept fois plus que la classe des gens ages. Il s'est opéré, de plus, un "glissement" dans les catégories intermédiaires au détriment des 15-40 ans et au profit de l'élément féminin.

La pyramide des âges (fig.6 ) reflète le mieux cette évolution. Les classes le mieux représentées sont celles de 35-40 ans pour les hommes et de 20-25 ans pour les femmes. L'autre caractéristique est le poids socio-économique des gens en fin de carrière ou des retraites.

Les Français de naissance ou naturalisés constituent 93,1% du peuplement la part des Italiens est ramenée à 5,2%, les autres nationalités fournissent 5% des étrangers en 1926 et 25,1% en 1968.

Si l'élément français est légèrement plus jeune que la moyenne, c'est parce que celle-ci supporte la tare d'un vieillissement considérable de la colonie italienne, faute d'un renouvellement par l'immigration et à cause des naturalisations des enfants nés en France. Parmi les Italiens, les femmes sont en écrasante majorité, comme dans toute structure vieillie., inactives pour la plupart, elles n'ont jamais éprouvé le besoin de se faire naturaliser.

Parallèlement, les autres nationalités ont pris la relève, cette seconde vague d'immigration composée de travailleurs venus de Yougoslavie (32,90, Espagne (24,5%) et d'Afrique du Nord (16,8%) . Quelques familles allemandes, belges, suisses et anglaises complètent la palette de l'immigration étrangère. Riquier attire essentiellement des travailleurs.

Les sexes sont en équilibre: 49,7% pour l'élément masculin. lequel est renforcé par des apports de célibataires hommes attirés par certaines professions. Les pourcentages des extrêmes sont là aussi du simple (7,7,+ pour les moins de 15 ans) au double (17.5 pour les



1926	%	1968	%
Var. . . . .	11,2	Seine . . . . .	9,5
Bouches-du-Rhône . . . .	10,1	Bouches-du-Rhône . . . .	9,3
Seine . . . . .	8,5	Var . . . . .	7,7
Gard . . . . .	3,3	Rhône . . . . .	4,5
Alpes-de-Haute-Prov. . . .	3,3	Nord . . . . .	4,3
Rhône . . . . .	3,2	Alpes-de-Hte -Prov. . . . .	4
Hérault . . . . .	2,5	Gironde . . . . .	2,4
Vaucluse . . . . .	2,5	Vaucluse . . . . .	1,9

plus de 70 ans), ceux des classes intermédiaires sont de 28,9 et 15,9. On ne peut plus citer Riquier parmi les quartiers jeunes, car la répartition par tranches d'âge de ses résidents est proche de celle de la population niçoise. Cependant, s'il n'est plus un secteur d'accueil intensif, Riquier n'est pas, et ne sera jamais, un de ces quartiers dont les habitants naissent à soixante ans<sup>4</sup>. On ne vient pas s'y établir au moment de la retraite on y demeure, d'où une majorité de "vrais Niçois" parmi les résidents, lesquels sont chez eux et entre eux dans un milieu peu connu des touristes.

### Origine des résidents.

Les recensements de 1876 et 1896 ne donnent pas de précision sur les lieux de naissance, l'origine des résidents n'est connue que pour les habitants recensés en 1926 et 1968.

### Les Français.

En 1926, 10.839 habitants de Riquier sont français:

6432 d'entre eux (59,3%) sont nés à Nice, 1652 (15,4%) dans les Alpes-Maritimes, 2251 (20,8%) dans d'autres départements et 504 (4,5%) hors de la métropole. En 1968, parmi les 17.307 titulaires de la nationalité française, 8567 (49,5%) sont nés à Nice, mais seulement 1689 (9,8%) dans les Alpes-Maritimes et 3764 (21,7%) dans d'autres départements français; 3287 résidents (19%) sont des rapatriés.

Les pourcentages de Niçois d'origine sont élevés et toujours supérieur à ceux de l'agglomération (40%). L'originalité de Riquier est d'autant mieux ressentie par comparaison avec d'autres quartiers de Nice: à Malausséna<sup>5</sup> par exemple, on en recense en 1926, 27,5% du total et en 1968, 30,1%.

Les quelque 1600 natifs des Alpes-Maritimes recensés en 1926 et 1968 sont envoyés par les cantons de l'est, les plus proches de Riquier, et par les grandes villes du littoral (fig. 9). En 1926, l'apport principal est celui des cantons orientaux: Contes, l'Escarène et Levens dans l'arrière-pays (11,6% 9,3% et 7,4%), Villefranche et Menton sur la Côte (7,4% et 6,2%); ces cinq cantons regroupent près de la moitié (41,9%) des maralpins tout comme en 1968.

Mais, à cette date, des contributions assez fortes sont à porter au crédit de Cannes (6,5% du total) et, dans l'arrière-pays, des cantons de Roquebillière (5,2%) et de Sospel (4,3%).

<sup>4</sup> J. Medecin, maire de Nice, dans un article de Nice-Matin du 25 avril 1973.

<sup>5</sup> Milles TOESCA et TROJANI, Un quartier de Nice, "Malausséna".

Les résidents nés en France en dehors des Alpes-Maritimes constituent le cinquième du peuplement français (voir fig.10 ). L'essentiel des immigrants vient des départements du sud-est mais 13% sont des insulaires corses (13,5% en 1926 et en 1968) présents de longue date dans le bassin de Riquier-Saint-Roch <sup>6</sup>. Les apports varient d'un recensement à l'autre

La colonie des Français nés à l'étranger regroupe seulement 4,5% de la population nationale en 1926 mais 19% en 1968

La proportion des Français naturalisés nés en Italie n'a diminué qu'en relative, car leur nombre a triplé, 348 en 1926 et 1116 en 1968. 76% des Français nés en Afrique du Nord ne résidaient pas à Riquier au 1er janvier 1962 Ce sont des rapatriés du Maroc, de Tunisie et d'Algérie attirés à Nice par des conditions de vie proches de celles qu'ils connaissaient.

Au total, 85,4% des résidents français de Riquier sont des méditerranéens c'est là l'originalité du quartier; elle lui confère sa personnalité, son genre et son cadre de vie colorés.

	1926		1968		
	Nb	%	Nb	%	
Italie	348	69,1	1116	33,9	
Afrique du Nord	75	14,9	1714	52,1	{ Algérie : 33,8 Maroc : 4,5 Tunisie : 13,8
Monaco	36	7,1	145	4,4	
Suisse	13	2,6	23	0,7	
Belgique	14	2,8	25	0,8	
Afrique	5	1	61	1,9	
Amérique	4	0,8	28	0,9	
Extrême Orient	2		34	1	
Espagne	1		39	1,2	
Portugal	1		8	0,2	
Allemagne			28	0,9	
Europe de l'Est			23	0,7	
Grande-Bretagne			15	0,4	
Russie			11	0,3	
Autriche			9	0,3	
Divers			9	0,3	

### Les Italiens.

La répartition de la population transalpine en 1926 et 1968 est la suivante: en 1926, 91,5% sont nés en Italie, 8,1% en France et 0,14% dans d'autres pays.; en 1968, les pourcentages respectifs sont 83,3, 8,9 et 7,13.

Parmi les Italiens originaires de la péninsule (fig. 11 ),aussi bien en 1926 qu'en 1968, ce sont les provinces de Piémont (42,9 et 20,4%) et de Ligurie (20,3 et 21,42) qui fournissent les plus gros contingents. Les autres provinces d'origine sont l'Ombrie (7,8 et 8,5%), la

<sup>6</sup> Raoul BLANCHARD, ouvrage cité.

Toscane (7,2 et 7,8%), la Lombardie (4,8 et 6,14%), alors que quelques immigrants viennent de Sardaigne Frioul, Basilicate et Abruzze-Molise .

Les Italiens nés en France sont, pour les 3/4, nés à Nice (73,8% en 1968, 77,5% en 1926); ce sont des Françaises qui adoptent la nationalité de leur mari ou des enfants de ménages d'immigrés. Dans ce dernier cas, le hasard de leurs pérégrinations fait naître ces ressortissants italiens dans toutes les principales villes des Alpes-Maritimes où ils ont pu trouver du travail, et dans tous les départements français, notamment à Paris.

Les 75 Italiens nés à l'étranger (15 en 1926) sont pour les 2/3 des rapatriés de Tunisie; les autres ont vu le jour à Monaco, en Belgique, en Grande-Bretagne, au hasard de l'immigration de leurs parents.

### **Evolution des structures socio-professionnelles.**

Les pourcentages élevés de population active sont un trait supplémentaire de l'originalité de Riquier, surtout en 1896 et en 1926. En 1876, en effet, le taux d'activité est encore faible: c'est la période du "décollage". Les matrices cadastrales montrent une division du territoire en domaines agricoles et en propriétés de non-résidents. Sur 3070 habitants, 887 seulement (29%) prennent part à la vie active. 1896 est l'année du maximum avec 65% des habitants travaillant, pourcentage ramené par la suite au palier de 45% en 1926 et 1968, en raison du fait que la proportion des inactifs est sans cesse croissante; dans 5,4% des foyers personne ne travaille en 1876, dans 48% en 1896, 7,6% en 1926 et 12,8% en 1968.

Le nombre total des foyers est en augmentation constante, mouvement lié bien entendu à la diminution du nombre d'enfants par famille, mais aussi à la disparition de cette coutume d'hospitalité qui, jusqu'en 1926, faisait vivre ensemble ascendants, parents, amis, alliés, "connaissances". Cependant on ne retrouve plus en 1968, la multiplication de foyers de célibataires qui caractérisait les recensements précédents. C'est dire que la réduction de la tain: des véritables familles est encore plus poussée que ne le laissent supposer les chiffres moyens.

### **Evolution de la distribution des foyers.**

La période 1876-1896 est celle de l'essor des activités du secteur secondaire. La campagne, où domestiques et membres des professions libérales étaient plus nombreux que les agriculteurs, fait place à un "quartier de tonneliers", d'artisans, d'ouvriers, de journaliers. Mais depuis 1896, cette population ne cesse de décroître au profit des emplois du tertiaire

		Nb de foyers	Moyenne d'habitants par foyer
<u>/1876/</u>		872	3,5
	Actifs	707	3,7
	Inactifs	165	2,7
<u>/1896/</u>		1633	3,5
	Actifs	1352	3,8
	Inactifs	281	2,1
<u>/1926/</u>		4824	3,1
	Actifs	3667	3,4
	Inactifs	1157	2,3
<u>/1968/</u>		6530	2,8
	Actifs	4138	3,3
	Inactifs	2392	1,9

### Le secteur primaire

La disparition des activités agricoles n'a rien d'étonnant. Celles de la pêche sont le lot d'une demi-douzaine de familles.

Années	Foyers		Actifs		Nourris	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
1876	63	8,9	69	7,8	251	9,6
1896	32	2,4	97	3,8	167	3,2
1926	30	0,8	66	1	99	0,8
1968	12	0,3	20	0,2	49	0,4

Evolution en nombre et en pourcentage des actifs du secteur primaire

En 1876, un cultivateur nourrit 3,9 personnes à son foyer, 3 familles sur 60 demandent des ressources complémentaires à une autre profession. En 1896, il y a moins de foyers et de gens nourris mais davantage d'actifs car les enfants des familles installées en 1876 sont arrivés à l'âge adulte. Aussi les foyers à activités mixtes et à plusieurs revenus constituent-ils les 3/4 du total. L'agriculture ne survit dans cette banlieue naissante qu'en cumulant bras et salaires. A partir de 1926, les cultivateurs et pêcheurs sont des marginaux; 16 de leurs foyers sur 30 sont condamnés à disparaître faute d'héritiers présents sous leur toit; la survie des autres est assurée par des salaires complémentaires. En 1968, 9 des 12 foyers relevant du primaire sont ceux d'horticulteurs ou de salariés qui vont travailler à l'extérieur. L'évolution de la paysannerie n'apparaît pas brutale en valeur absolue, car Riquier n'a jamais été vraiment un quartier d'agriculteurs.

Nb d'en- fants	Nbre de familles		Plusieurs revenus		Nb familles
	Pures(1)	Mixtes(2)	Nb de fam.	Nb de rev.	
0	16	1	1	2	17
1	8	1	1	3	9
2	18	1	2	4	19
3	11	-	1	3	11
4 et +	7	-	1	2	7
<u>/1876/</u>	60	3	6	14	63
0	6	3	6	16	9
1	3	-	1	5	3
2	4	3	5	14	7
3	4	2	5	17	6
4 et +	5	2	7	34	7
<u>/1896/</u>	22	10	24	86	32
0	15	1	2	4	16
1	3	2	3	9	5
2	3	3	5	11	6
3	-	2	2	5	2
4 et +	1	-	1	1	1
<u>/1926/</u>	22	8	13	35	30
0	4	-	1	3	4
1	2	1	1	2	3
2	1	1	1	3	2
3	-	-	-	-	-
4 et +	2	1	3	13	3
<u>/1968/</u>	9	3	6	21	12

Répartition des foyers du secteur primaire suivant le nombre d'enfants.

## Le secteur secondaire

Années	Foyers		Actifs		Nourris	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1876	292	41,3	360	40,4	1009	38,5
1896	683	50,5	1294	50,3	2566	49,5
1926	1445	39,4	2854	43,2	4900	39,5
1968	1226	29,6	2068	25,7	3399	29

Evolution en nombre et en pourcentage des foyers, actifs et nourris, du secteur secondaire.

A différents degrés, chaque branche du secondaire perd des travailleurs en pourcentage total mais certaines professions ont vu s'accroître leurs effectifs aux dépens d'autres en voie de disparition (fig.13 ). Branche dynamique l'artisanat du bâtiment réunit ainsi des emplois nombreux: 144 en 1876, 259 en 1896, 980 en 1926 et 999 en 1968; malgré cela, la progression des pourcentages à l'intérieur du secteur secondaire est loin d'être régulière, respectivement 40,20, 34,3 et 48,1 . Or, en 1968, les grands travaux de Riquier sont achevés; les "gars" de l'entreprise vont donc travailler ailleurs. Les célibataires sont 18 en 1876 et 33 en 1896 (un sur huit chefs de ménage), mais 379 en 1926 et 338 en 1968 (plus d'un sur trois). Les revenus multiples (enfants travaillant avec le père) sont signalés respectivement dans 6, 10, 39 et 63 foyers.

Contrairement aux autres campagnes niçoises, Riquier n'a jamais requis au service des cultivateurs de nombreux artisans; ils sont 17 en 1876, 47 en 1896, 35 en 1926 et 4 en 1968. La plupart des bourreliers, selliers, maréchaux-ferrants travaillent dès 1878 pour les premiers tramways à chevaux; en 1899 la Compagnie T.N.L. (Tramways de Nice et du Littoral) s'établit boulevard Sainte-Agathe. Une ancienne maréchalerie, située face au dépôt, ne disparaît qu'après 1925 avec l'électrification des trams.

Le travail des bois et métaux mobilise 35 tâcherons (9,7%) en 1876, 129 en 1896, 394 en 1926 et 251 en 1968 (12,1%). En 1876, à côté de nombreux tonneliers, sculpteurs sur bois, ébénistes, opèrent des forgerons et des fondeurs. En 1896 et 1926 apparaissent mécaniciens, tôliers et carrossiers. Paradoxalement, ce sont les artisans des métaux qui font les frais de l'évolution contemporaine: les chaudronniers indépendants sont intégrés dans des entreprises semi-artisanales, caractéristiques du quartier, parmi plusieurs dizaines d'ouvriers. Ces branches artisanales entretiennent respectivement 10,4, 11,7, 17,2 et 14,2% des ressortissants du secteur secondaire. Les familles nombreuses vivent d'une grande disparité de salaires. En 1896, 45,2% des familles ont plusieurs activités, mais toutes, sauf une, dans des branches différentes.

L'histoire de l'artisanat de l'habillement est celle d'un déclin régulier; les chiffres respectifs des travailleurs sont 45, 106, 170 et 95, soit 4,54es actifs du secondaire en 1968 au lieu de 12,51876. La confection industrielle a orienté tailleurs en chambre et cordonniers vers

les travaux "à façon", retouches et réparations. Là aussi il y a multiplication compensatrice des revenus par foyer, vieillissement des actifs et diminution du nombre d'enfants par famille.

Un affaiblissement numérique analogue frappe le travail féminin. Les couturières, brodeuses, modistes et confectionneuses de vêtements totalisent 3 activités en 1876 et 331 en 1896, puis 596 en 1926 et 330 en 1968. 1896, période de pleine expansion, spécialise dans ces professions plus d'1/4 des travailleurs du secteur secondaire; les pourcentages retombent à 20 en 1926 et 15,9 en 1968, (14,7 en 1876). Cette permanence de l'emploi tient à la structure très particulière de l'artisanat féminin, source de revenus complémentaires.

La classe ouvrière apparaît en 1896, rassemblant alors 183 travailleurs (8 en 1876); une progression, lente mais continue, la porte à 252 membres en 1926 et 389 en 1968; c'est alors le meilleur pourcentage (18,7) depuis 1896 (14,1). Le peuplement ouvrier de 1896 trouve du travail sur place à la manufacture des Tabacs, à l'usine à Gaz et dans des fabriques aujourd'hui disparues; entre 1926 et 1968 une nouvelle génération d'implantation permet la croissance des effectifs; les cigarières sont rarement chefs de ménage, d'où une absence de relations entre le nombre de foyers et celui des actives. Les "cigalusa", personnages célèbres du petit peuple niçois, apportent un salaire complémentaire au foyer. Les recensements en signalent 101 en 1896, 89 en 1926 et 54 en 1968.

Nb d'en- fants	Nombre de familles		Plusieurs revenus		Nb de rev.
	Pures	Mixtes	Nb de fa.	Nb de rev.	
0	30	2	2	4	32
1	31	3	3	6	34
2	23	-	3	7	23
3	13	2	4	8	15
4	14	-	1	2	14
5 et +	7	1	1	4	8
<u>/1876/</u>	118	8	14	31	126
0	52	21	22	53	73
1	18	28	29	60	46
2	20	21	24	58	41
3	13	18	20	50	31
4	9	14	16	57	23
5 et +	2	10	11	45	12
<u>/1896/</u>	114	112	122	324	226
0	146	47	50	106	198
1	110	62	76	170	172
2	80	56	70	178	136
3	34	33	36	104	67
4	12	14	19	58	26
5 et +	2	5	6	24	7
<u>/1926/</u>	384	217	256	640	604
0	240	29	33	83	269
1	80	131	170	375	211
2	79	39	50	115	118
3	20	26	32	69	46
4	6	6	8	24	12
5 et +	2	3	4	15	5
<u>/1968/</u>	427	234	297	681	661

Les familles des artisans du bâtiment

... LES REVENUS DU SECTEUR COMMERCIAL, SEULES LES ARTISANS DU BÂTIMENT et les ouvriers sont en progression numérique. Le déclin des autres tient aux mutations sociales et aux progrès des techniques.



Nb d'en- fants	Nbre de familles		Plusieurs revenus		Nb de fam.
	Pures	Mixtes	Nb de fam.	Nb.de rev.	
0	2	-	-	-	2
1	3	-	-	-	3
2	5	2	2	4	7
3	2	-	-	-	2
4 et +	1	1	1	3	2
<u>/1876/</u>	13	3	3	7	16
0	14	3	3	8	17
1	7	2	5	10	9
2	5	1	2	4	6
3	3	2	3	6	5
4 et +	2	2	3	12	4
<u>/1896/</u>	31	10	16	40	41
0	7	4	4	15	11
1	1	5	5	10	6
2	2	2	2	5	4
3	-	1	1	5	1
4 et +	-	3	3	9	3
<u>/1926/</u>	10	15	15	44	25
0	1	-	-	-	1
1	-	-	-	-	-
2	-	1	1	4	1
3	-	-	-	-	-
4	-	1	1	2	1
<u>/1968/</u>	1	2	2	6	3

L'artisanat au service de l'agriculture.

Nb d'en- fants	Nbre de familles		Plusieurs revenus		Nb de fam.
	Pures	Mixtes	Nb de fa.	Nb de rev.	
0	10	-	1	2	10
1	5	1	1	2	6
2	2	3	3	7	5
3	5	1	1	3	6
4 et +	3	-	-	-	3
<u>/1876/</u>	25	5	6	14	30
0	15	7	7	14	22
1	8	9	9	25	17
2	10	8	9	21	18
3	9	5	5	16	14
4 et +	3	8	8	28	11
<u>/1896/</u>	45	37	38	104	82
0	63	21	28	52	84
1	39	23	28	59	62
2	28	19	22	50	47
3	8	12	13	41	20
4 et +	8	12	13	38	20
<u>/1926/</u>	146	87	103	240	233
0	29	37	39	90	66
1	24	29	32	68	53
2	10	16	19	25	26
3	2	3	5	15	5
4 et +	1	3	4	10	4
<u>/1968/</u>	66	88	99	208	154

Le travail du bois et des métaux.

Nb d'en- fants	Nombre de familles		Plusieurs revenus		Nb de fem.
	Pures	Mixtes	Nb de fams	Nb de rev.	
0	18	-	-	-	18
1	10	-	-	-	10
2	7	2	2	5	9
3	5	1	2	4	6
4	1	-	-	-	1
<u>/1876/</u>	41	3	4	9	44
0	22	7	10	25	29
1	4	5	7	16	9
2	1	5	5	12	6
3	6	4	4	9	10
4 et +	6	4	6	20	10
<u>/1896/</u>	39	25	32	82	64
0	32	7	8	21	39
1	11	12	13	29	23
2	8	14	15	46	22
3	2	8	10	36	10
4 et +	3	5	7	25	8
<u>/1926/</u>	56	46	53	157	102
0	21	23	25	61	44
1	3	1	1	3	4
2	10	3	4	9	13
3	-	-	-	-	-
4	1	1	1	3	2
<u>/1968/</u>	35	28	31	76	63

L'artisanat de l'habillement

Nb d'en- fants	Nbre de familles		Plusieurs revenus		Nb de fam.
	Pures	Mixtes	Nb de fam.	Nb de rev.	
0	6	-	-	-	6
1	8	3	5	10	11
2	2	1	1	3	3
3	4	-	-	-	4
4	-	-	-	-	-
<u>/1876/</u>	20	4	6	13	24
0	18	3	5	12	21
1	2	3	3	6	5
2	5	3	5	14	8
3	-	4	4	14	4
4 et +	-	3	3	13	3
<u>/1896/</u>	25	16	20	59	41
0	49	5	9	20	54
1	7	7	7	16	14
2	7	7	10	26	14
3	-	3	3	11	3
4	-	2	2	7	2
<u>/1926/</u>	63	24	31	80	87
0	45	-	6	15	45
1	12	11	13	28	23
2	2	-	1	2	2
3	2	1	1	-	3
4	-	-	-	-	-
<u>/1968/</u>	61	12	21	45	73

L'artisanat féminin.

Nb d'en- fants	Nbre de familles		Plusieurs revenus		Nb de fam.
	Pures	Mixtes	Nb de fam.	Nb de rev.	
0	15	-	1	2	15
1	11	1	1	2	12
2	7	2	2	6	9
3	1	-	-	-	1
4 et +	4	-	-	-	4
<u>/1876/</u>	38	3	4	10	41
0	37	10	21	49	47
1	16	6	9	18	22
2	13	9	10	26	22
3	15	13	16	48	28
4 et +	5	14	14	44	19
<u>/1896/</u>	86	52	70	185	138
0	63	15	17	39	78
1	41	29	38	88	70
2	18	23	28	76	41
3	6	9	11	29	15
4 et +	8	9	12	23	17
<u>/1926/</u>	136	85	106	265	221
0	-	-	-	-	-
1	1	1	2	5	2
2	1	-	-	-	1
3	-	-	-	-	-
<u>/1968/</u>	2	1	2	5	3

Les journaliers

Années	Foyers		Actifs		Nourris	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
1876	352	49,7	458	51,8	1359	51,9
1896	637	47,1	1181	45,9	2151	47,3
1926	2192	49,8	3685	55,8	7414	59,7
1968	2900	70,1	6243	74	9796	70,2

Evolution des foyers et des actifs du secteur tertiaire

- Les professions libérales

Si à Riquier les occupations du tertiaire légitiment une progression socio-professionnelle logique, il n'en reste pas moins qu'ici le secteur secondaire assure un emploi sur quatre. Le quartier recense 19 titulaires de professions libérales en 1876 et 15 en 1896; il y en a 46 en 1926 et 112 en 1968, contribution à la mise en place d'une société complète.

- Les employés

Les employés, catégorie sociale inférieure à la précédente, ont toujours rassemblé la plus forte proportion d'actifs du tertiaire: 27,1% en 1876, 24,5 en 1896; 35 en 1926 et 50,4 en 1968. Elle assure à Riquier le relais du groupe les artisans, prépondérant en 1876 et 1896. Elle contribue à gonfler les chiffres des actifs du tertiaire de 240 unités en 1876, 629 en 1896, 2441 en 1926 et 14248 en 1968, d'où des pourcentages de 52, 53,2, 66,2 et 68,6 dans le total du secteur

Parmi les employés au service des particuliers figurent au départ surtout les diverses catégories de domestiques; la plupart des titulaires de ces emplois sont encore célibataires et logés. Cependant, dans une rue "bien fréquentée" comme la rue Barla (ex-rue du Paillon), coexistent des domestiques en dace et en foyers. Apparaissent également des familles mixtes où ce salaire est subalterne. Après 1926, les bonnes sont remplacées par les femmes de ménage, mais s'agit toujours d'occupations féminines complémentaires dans les revenus de foyers complets.

Le personnel de bureau n'apparaît pas avant 1926, époque des premières secrétaires, dactylos et sténodactylos; plus élevés dans la hiérarchie sociale ces emplois supposent un certain niveau intellectuel; exercées par des femmes, ces professions sont un appoint financier dans l'économie des foyers, témoignage de l'évolution de la condition féminine.

Au contraire, les employés des services de transport; de sexe masculin, sont pour la plupart chefs de foyers. Dans le quartier, cochers et charretiers ont été peu à peu remplacés par des voituriers, camionneurs et transporteurs, enfin, à partir de 1899, par des "wattmen" puis des chauffeurs de car.

Il y a une certaine complémentarité entre divers emplois au "service des particuliers", l'épouse d'un conducteur de tramway est souvent femme de ménage ou concierge, ses enfants

sont employés de bureau. La variété. des emplois se traduit par de gros effectifs: 715 en 1876 (48%) et 336 en 1896 (53,4%), 893 en 1926 et 1853 en 1968, 36%

Les employés de commerce entrent pour 15 à 25% dans le total de la catégorie et sont en accroissement continu: 36 et 101, puis 605 et 1061. Leurs effectifs sont multipliés par six entre 1896 et 1926, période de l'implantation des grands magasins du Centre, Riviera ou Galeries Lafayette où ils travaillent comme vendeurs, caissiers, chefs de rayon. Dès lors, les employés de commerce n'apportent plus au ménage qu'un revenu d'appoint, alors qu'en 1876 et 1396 des familles entières étaient nourries par un commis ou par un garçon -boucher. Ce sont des professions exercées par des femmes ou des enfants, vendeuses ou apprentis, mais aussi par des chefs d'une famille à plusieurs revenus.

Les voyageurs de commerce se placent à différents niveaux sociaux; certains d'entre eux ont en 1896 et 1926, à leur service, un ou plusieurs domestiques. De même aujourd'hui sont regroupés sous la même étiquette les simples démarcheurs qui font du "porte-à-porte" et les représentants "multi-cartes" dont les revenus peuvent être confortables.

Les employés d'administration sont une quarantaine au départ, 272 en 1926 et 530 en 1968. Sensiblement mieux rétribués que les employés de commerce ou les domestiques, ils occupent un rang dans la hiérarchie sociale.

Les employés de l'hôtellerie sont solidaires des effectifs de la garnison logée dans les casernes toutes proches de Riquier, d'où des établissements d'accueil caractéristiques: cabarets, gargotes, mais aussi maisons de tolérance occupées en 1876 par plus de trente "filles soumises".

Depuis un demi-siècle, la proportion des actifs de l'hôtellerie se maintient autour de 5,5% mais le nombre des bars et restaurants du quartier est en régression du fait de la disparition des gros effectifs de la garnison. Force est donc aux employés de l'hôtellerie d'aller travailler ailleurs puisqu'ils sont 131 en 1926 et 236 en 1968.

Les deux dernières catégories d'employés, finances et santé, sont les seules en augmentation régulière, en valeur absolue comme en valeur relative, Parties de rien ou presque, elles atteignent aujourd'hui 8 et 6% du total des employés avec respectivement 158 et 52 représentants en 1926, 351 et 293 en 1968. Beaucoup d'entre eux travaillent à Riquier au fur et à mesure de la création des banques et cliniques. Les infirmes et les religieuses garde-malades de l'hôpital Sainte-Croix ont été recensées rue de la République, augmentant ainsi l'écart entre actifs et nourris. De fait, les employés des services de santé, souvent des infirmières, ont rarement la charge d'un foyer. Au contraire, les employés de banque sont jusqu'en 1926, en majorité chefs de famille; en 1968, ils ne le sont plus que dans 38% des cas.

A travers les particularités de chaque catégorie, la branche des employés a subi une évolution plus sociale que professionnelle. L'effet principal en a été le relèvement du niveau de vie par disparition des activités asservissantes et mal rétribuées ou par multiplication des revenus par famille: Autre conséquence, les pourcentages de foyers sans enfants ou à enfant unique sont en large augmentation: 57 en 1876 et 58 en 1896, 67 en 1926 et 83 en 1968. Cette dénatalité, si7ne d'embourgeoisement, se retrouve dans les deux autres branches du secteur tertiaire: fonctionnaires et commerçants.

- Les fonctionnaires

La caste des fonctionnaires groupe en 1968 815 actifs, 2,5 fois plus qu'en 1926 (344), 8 fois plus qu'en 1896 (101), 12 fois plus qu'en 1876 (65). Ses progrès symbolisent la mutation du quartier. Il y a parmi eux des dirigeants et des dirigés, des cantonniers et des ingénieurs, de simples gendarmes et des officiers... mais cette hiérarchie est moins contrastée que dans d'autres niveaux du secteur privé, professions libérales et domestiques par exemple. En 1876, la localisation d'un corps de gendarmerie rue Victor (actuelle rue de la République) justifie la présence de 23 des 32 familles de la branche "Justice Armée". Une forte proportion de chefs de foyers, peu de familles à activités mixtes, peu d'enfants: telles sont les caractéristiques du groupe.

- Les commerçants.

Le quartier abrite 132 commerçants en 1876 et 415 en 1896, 798 en 1926 et 958 en 1968. La plupart sont chefs de ménage et, au moins jusqu'en 1926,

- leurs familles sont nombreuses. Mais en 1968, 77% des foyers ont moins de deux enfants et 30% ont plusieurs revenus.

- Les artistes.

Une catégorie socio-professionnelle à classer à part est celle des artistes population marginale qui ne s'intègre guère à la vie de quartier. La plupart d'entre eux se distinguent mal par leur train de vie de quelconques employés; en effet, nombreux sont les musiciens titulaires d'un emploi stable mais modeste dans un orchestre de café ou au Casino municipal.

Les quatre principales branches du secteur tertiaire progressent dans la hiérarchie sociale. Selon les directeurs des écoles de Riquier, leurs élèves recrutés dans le quartier, sont issus de milieux plus aisés qu'auparavant.

Corollaire de l'enrichissement, mais aussi du vieillissement et de l'amélioration du niveau de vie, le nombre d'inactifs s'accroît.



Nb d'en- fants	Nbre de familles		Plusieurs revenus		Nb de fam.
	Pures	Mixtes	Nb de fam.	Nb de rev.	
0	8	-	-	-	8
1	5	-	-	-	5
2	3	-	-	-	3
3	-	-	-	-	-
<u>/1876/</u>	16	-	-	-	16
0	8	1	2	4	9
1	-	-	-	-	-
2	1	-	-	-	1
3	-	-	-	-	-
4	-	-	-	-	-
<u>/1896/</u>	9	1	2	4	10
0	13	1	2	7	14
1	6	-	-	-	6
2	5	2	2	4	7
3 et +	2	2	3	8	4
<u>/1926/</u>	26	5	7	19	31
0	20	5	7	16	25
1	2	10	11	22	12
2	21	23	23	28	44
3	1	1	1	3	2
4	-	-	-	-	-
<u>/1968/</u>	44	39	42	69	83

Les professions libérales

Nb d'en- fants	Nbre de familles		Plusieurs revenus		Nb de fam.
	Pures	Mixtes	Nb de fam.	Nb de rev.	
0	48	4	7	16	52
1	29	4	4	9	33
2	29	1	3	6	30
3	19	2	2	5	21
4	6	-	-	-	6
5 et +	6	-	-	-	6
<u>/1876/</u>	137	11	16	36	148
0	85	22	28	63	107
1	46	17	23	55	63
2	36	22	27	62	58
3	19	18	19	48	37
4	11	7	12	34	18
5 et +	5	5	7	20	10
<u>/1876/</u>	202	91	116	282	293
0	417	66	120	266	483
1	337	97	176	384	434
2	183	80	133	345	263
3	67	38	49	146	105
4	28	18	29	99	45
5 et +	18	8	13	47	26
<u>/1926/</u>	1050	307	520	1287	1357
0	840	80	160	350	920
1	521	118	234	650	639
2	115	51	98	206	166
3	63	28	35	80	91
4	30	10	13	30	40
5 et +	11	7	10	30	18
<u>/1968/</u>	1580	294	550	1346	1874

Les employés

Nb d'en- fants	Nbre de familles		Plusieurs revenus		Nb de fam.
	Pures	Mixtes	Nb de fam.	Nb de rev.	
0	30	-	-	-	30
1	15	-	-	-	15
2	10	1	1	2	11
3	4	-	-	-	4
4 et +	3	-	1	2	3
<u>/1876/</u>	62	1	2	4	63
0	26	6	7	15	32
1	16	4	4	13	20
2	15	3	5	11	18
3	3	1	2	4	4
4 et +	4	1	1	2	5
<u>/1896/</u>	64	15	19	45	79
0	90	9	12	24	99
1	65	22	22	46	87
2	38	23	24	58	61
3	6	5	5	11	11
4 et +	3	5	5	16	8
<u>/1926/</u>	202	64	68	155	266
0	108	75	78	160	183
1	102	36	39	83	138
2	74	15	15	35	89
3	2	1	2	4	3
4 et +	-	1	1	2	1
<u>/1968/</u>	286	128	135	284	414

Les fonctionnaires

Nb d'en- fants	Nbre de familles		Nbre de revenus		Nb.de fam.
	Pures	Mixtes	Nb de fa.	Nb de rev.	
0	41	1	2	4	42
1	27	5	5	10	32
2	22	-	-	-	22
3	13	-	-	-	13
4	4	-	-	-	4
5 et +	9	1	1	2	10
<b>/1876/</b>	<b>116</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>16</b>	<b>123</b>
0	64	13	30	65	77
1	27	19	24	58	46
2	33	21	27	71	54
3	30	9	24	62	39
4	13	4	6	14	17
5 et +	8	7	10	34	15
<b>/1896/</b>	<b>175</b>	<b>73</b>	<b>121</b>	<b>304</b>	<b>248</b>
0	135	24	50	116	159
1	105	49	69	154	154
2	56	41	57	36	97
3	31	28	35	103	59
4	12	11	25	49	23
5 et +	6	5	12	26	11
<b>/1926/</b>	<b>345</b>	<b>158</b>	<b>248</b>	<b>484</b>	<b>503</b>
0	200	12	22	48	212
1	90	73	80	180	163
2	56	27	35	75	83
3	9	7	10	22	16
4	8	1	3	9	9
5 et +	5	-	1	3	5
<b>/1968/</b>	<b>368</b>	<b>120</b>	<b>151</b>	<b>337</b>	<b>488</b>

Les commerçants

### Les inactifs

L'ensemble des improductifs représente 715 de la population en 1876, 25% en 1896, 55% en 1926 et 56% en 1968. C'est en 1896 que se place la période de dynamisme maximum du quartier; la population de Riquier est alors particulièrement laborieuse. La majorité des improductifs, femmes, enfants, ascendants ou alliés, dépendent d'un chef de famille qui exerce une profession, et vivent de son salaire ou de ses revenus. Sont considérés comme inactifs les membres d'un foyer où personne ne travaille; c'est le cas de 165 foyers où vivent 451

personnes en 1876, de 281 unités familiales et 607 habitants en 1896, de 1157 et 2665 en 1926, de 2392 et 4748 en 1968 .

Parmi les inactifs, la catégorie des retraités est 7,6 fois plus nombreuse en 1968 qu'en 1926. Cette population honoraire entre pour 14,7 % dans le peuplement en 1876 et pour 10,4% en 1896; les pourcentages passent à 17,6 en 1926 et à 25,6 en 1968.

	1876				1896			
	Foyers	%	Nourris	%	Foyers	%	Nourris	%
Sans profess.	64	38,8	187	41,5	207	73,7	424	70,4
Propriét.	37	22,4	118	26,2	23	8,2	43	7,1
Rentiers	43	26,1	95	21,1	32	11,4	82	13,6
Retraités	21	12,7	51	11,3	19	6,8	53	8,8
TOTAL	165		451		281		602	
	1926				1968			
	Foyers	%	Nourris	%	Foyers	%	Nourris	%
Sans profess.	870	75,2	2005	75,2	635	26,5	1054	22,2
Propriét.	25	2,2	53	2	-	-	-	-
Rentiers	32	2,8	132	4,2	32	0,1	3	0,1
Retraités	230	19,9	495	18,6	1755	73,4	3691	77,7
TOTAL	1157		2665		2392		4748	

#### Les inactifs.

L'augmentation du nombre d'inactifs est la conséquence du vieillissement de la population: 13,8% des habitants ont en 1968 plus de 70 ans. La catégorie des gens âgés devient, en se renforçant, une classe sociale qui compte dans le quartier. Le Riquier jeune et laborieux de la première moitié du XXe siècle a subi la loi du vieillissement, encore qu'il soit resté un quartier dynamique de Nice. Dynamique en tous points, c'est là la meilleure définition que l'on puisse donner de Riquier. Cette impression d'ensemble sera confirmée par l'étude des principales activités locales; c'est en quelque sorte l'analyse du "rôle des hommes dans le quartier", mais aussi l'examen de ce qui, dans le quartier, est "fait pour l'homme".



Fig. 1 : GÉOLOGIE.

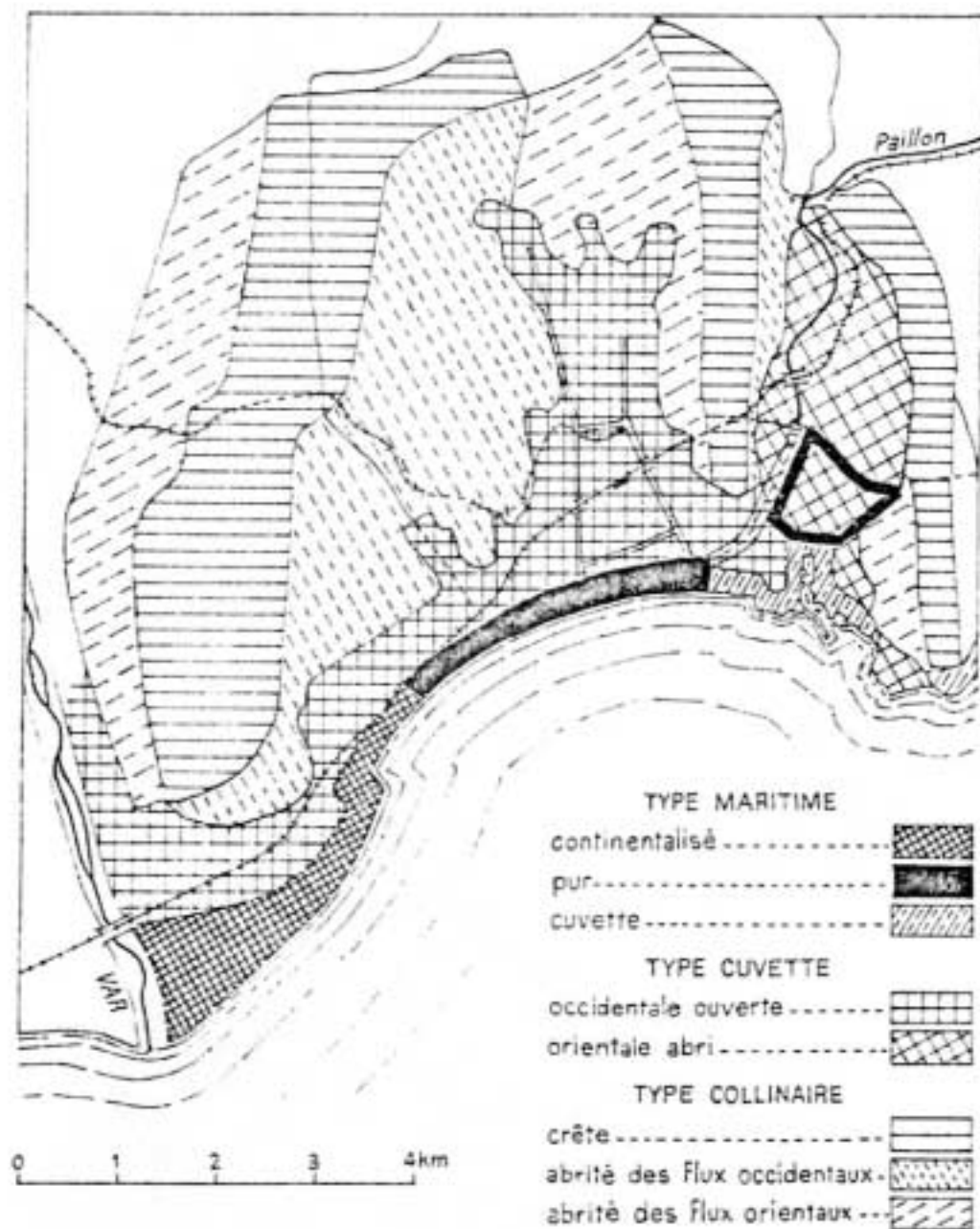


Fig. 2 : MICROCLIMATS A NICE.

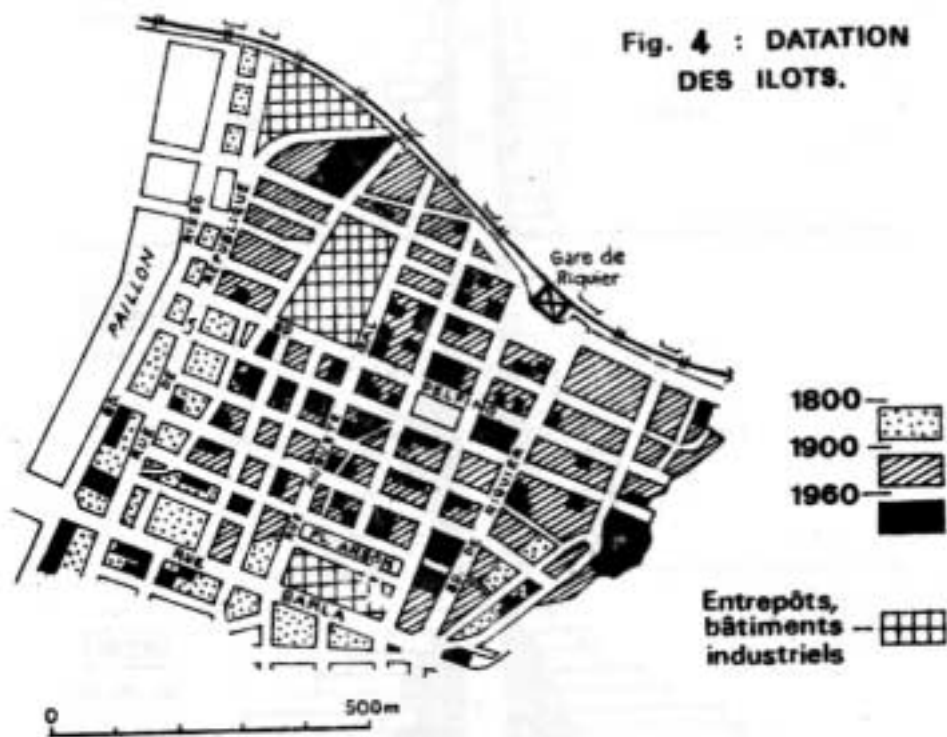
(d'après MM Dauphiné et Edelga)



Fig. 3 : RIQUIER EN 1861 ET EN 1890.



**Fig. 4 : DATATION DES ILOTS.**



**Fig. 5 : NIVEAUX DES CONSTRUCTIONS.**



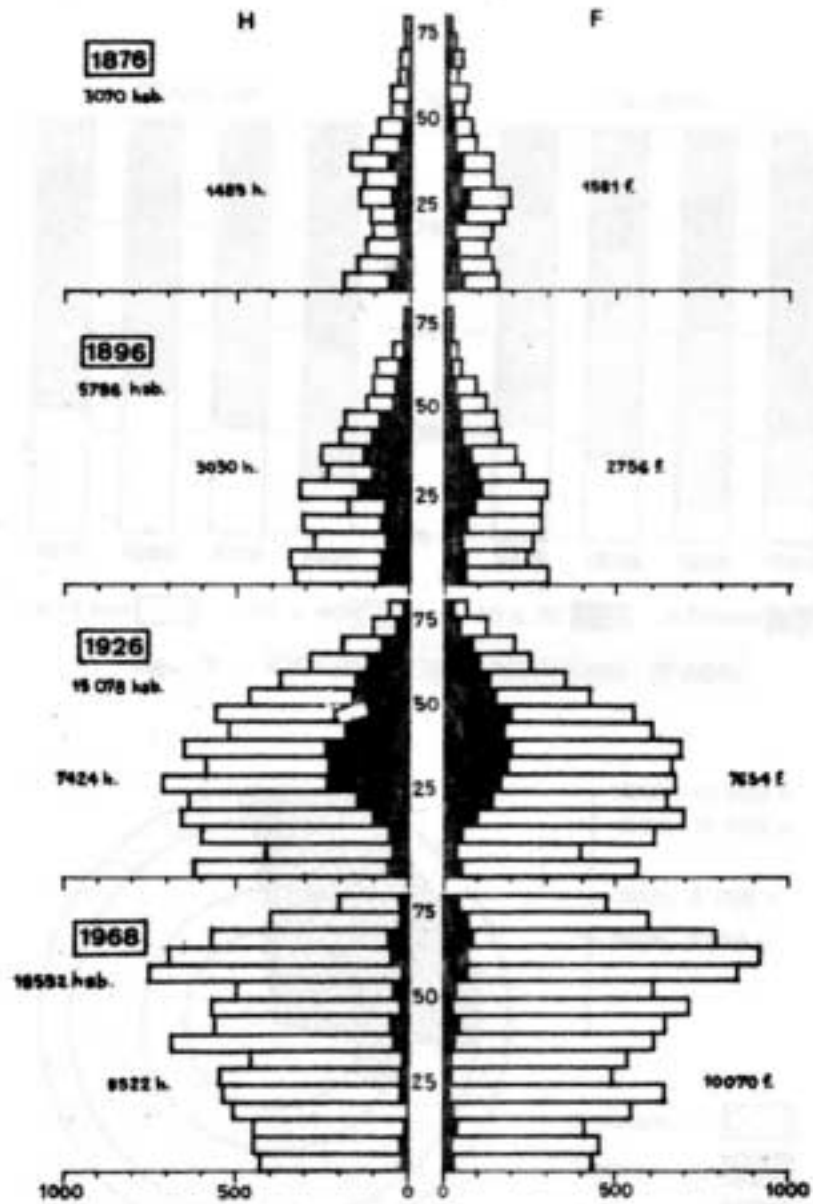


Fig. 6 : PYRAMIDES DES AGES  
(en noirs : Italiens).

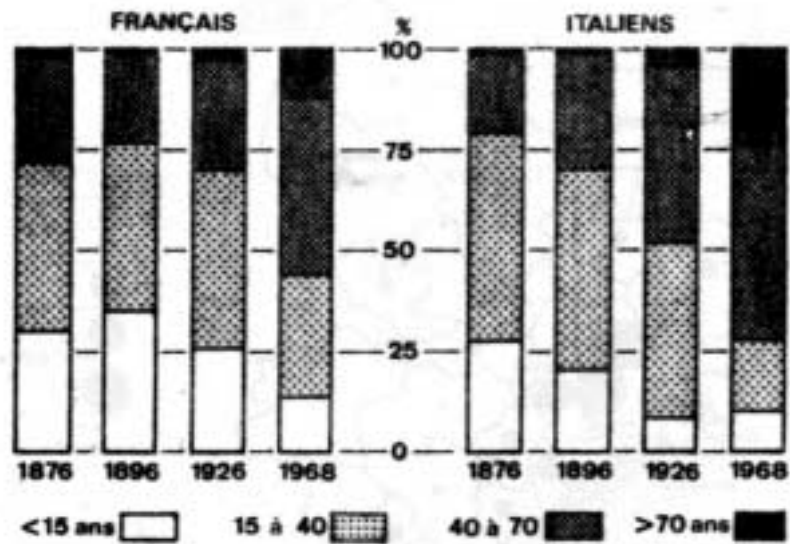


Fig. 7 : ÉVOLUTION DES TRANCHES D'ÂGE.

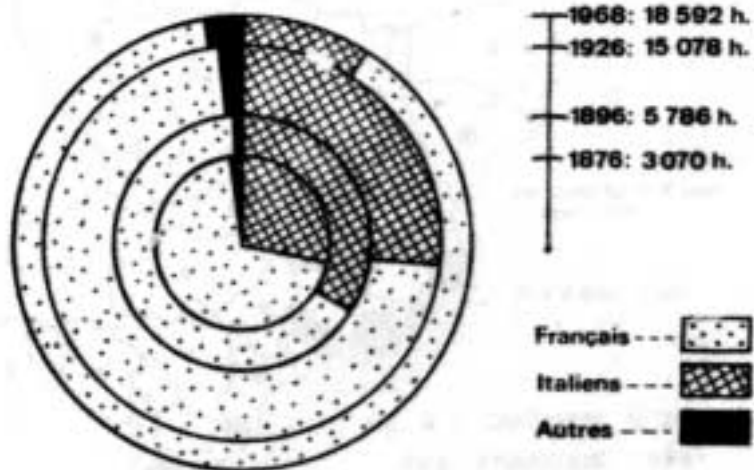
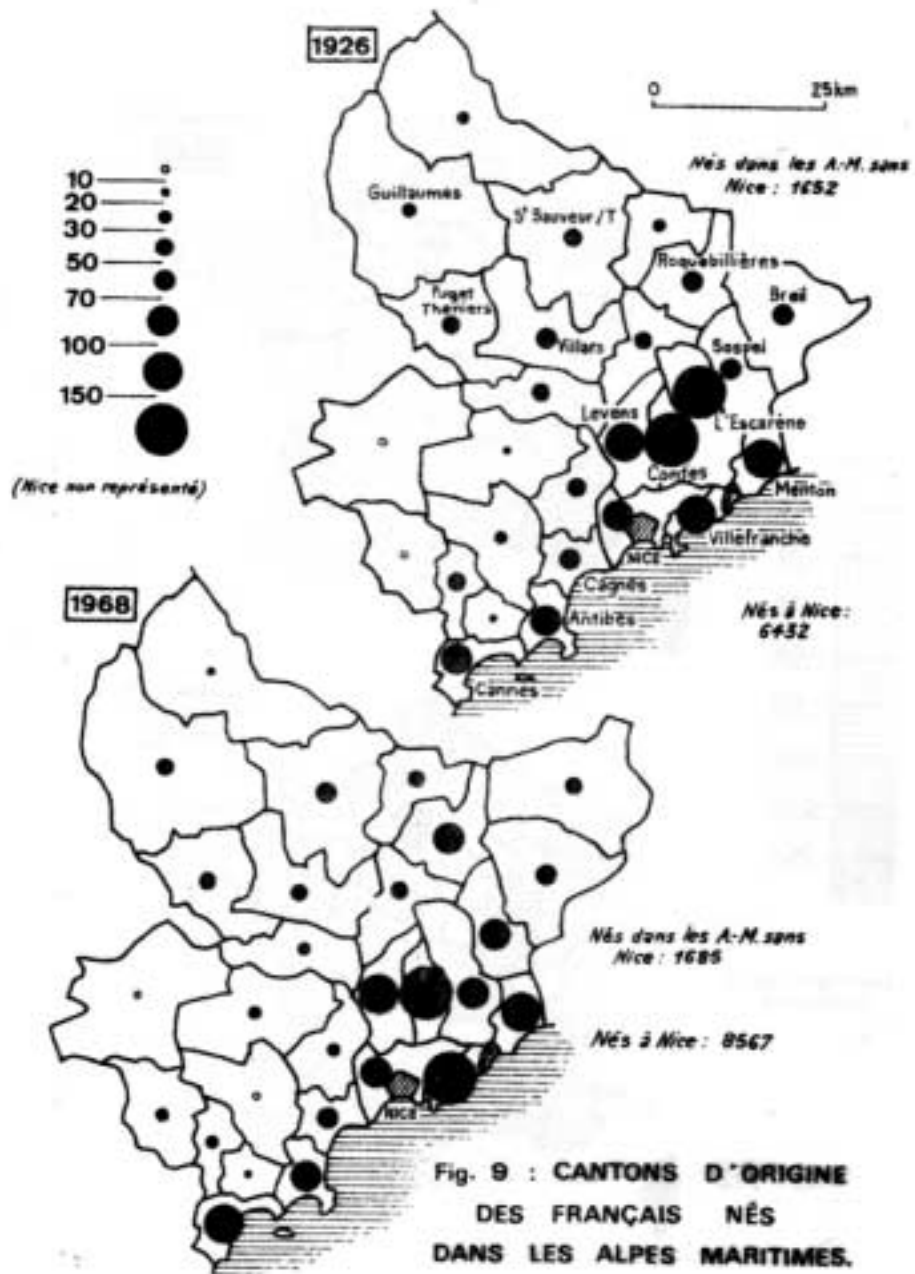


Fig. 8 : RÉPARTITION PAR NATIONALITÉ.



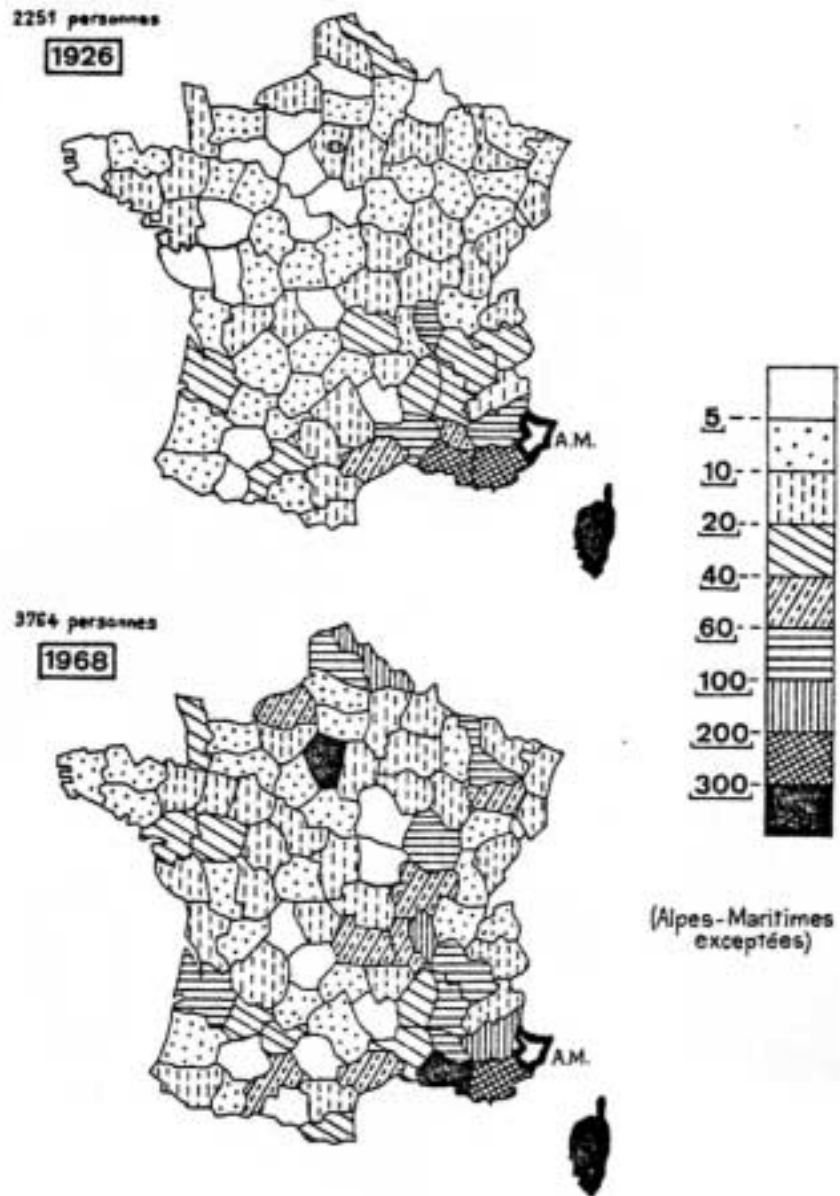


Fig. 10 : DÉPARTEMENTS D'ORIGINE DES FRANÇAIS.

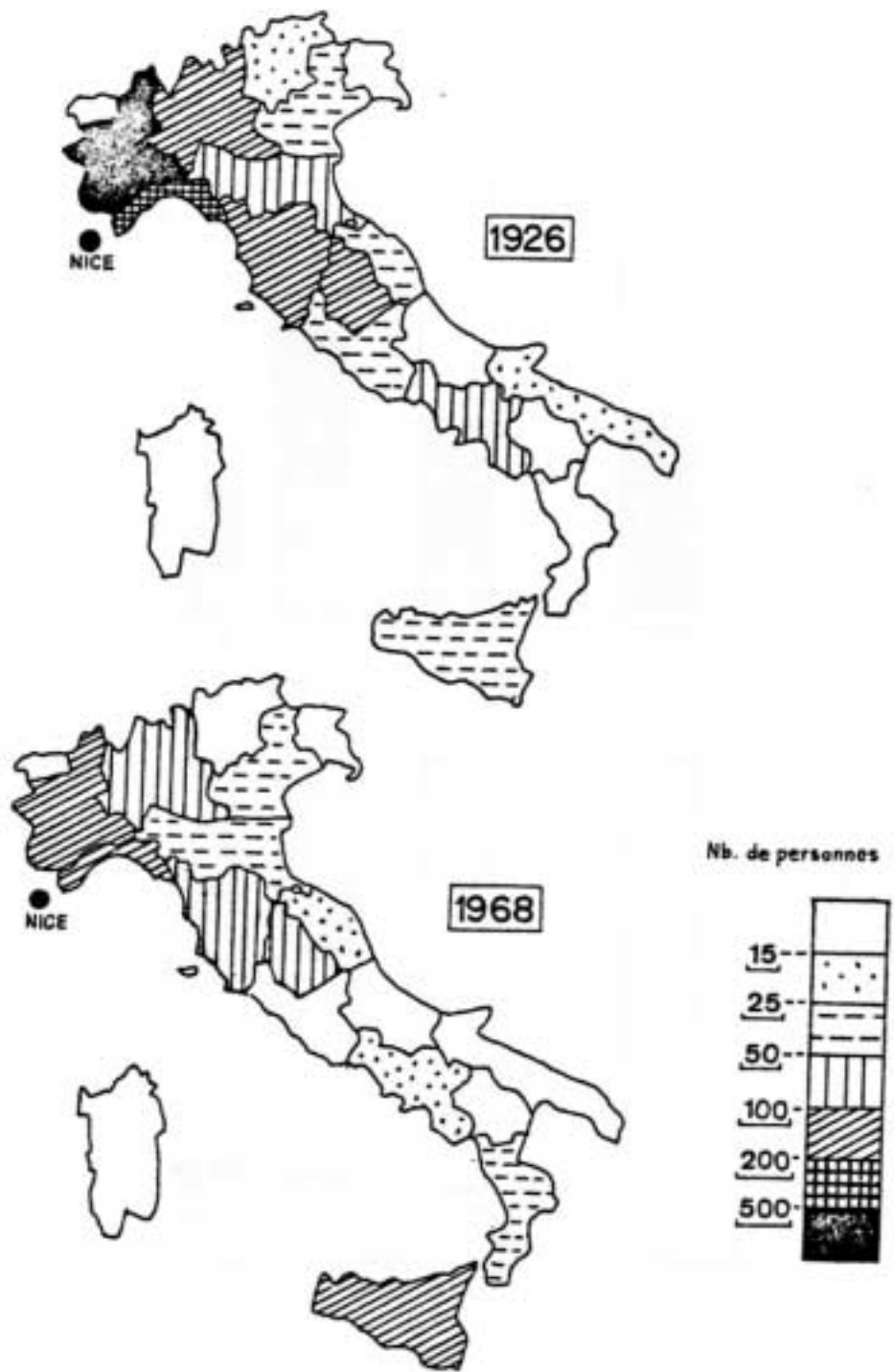


Fig. 11: PROVINCES D'ORIGINE DES RÉSIDENTS ITALIENS.

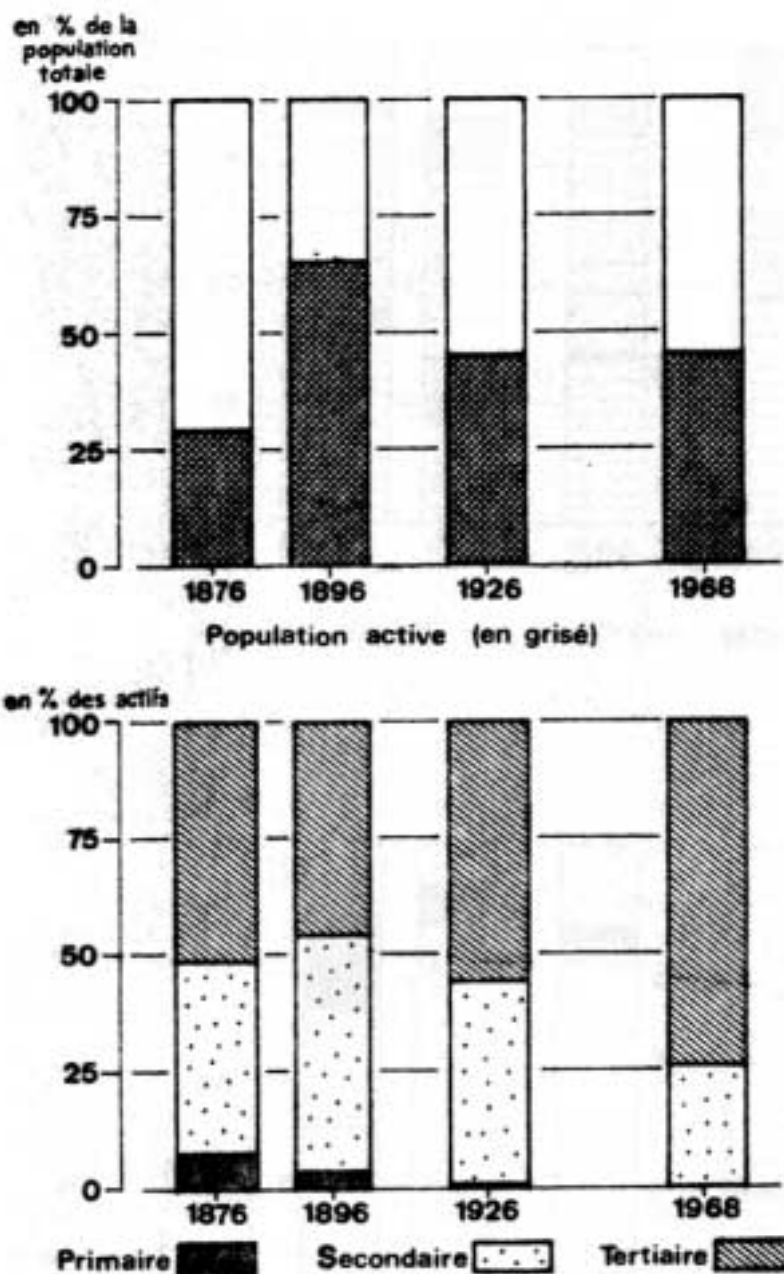


Fig. 12 : ÉVOLUTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ.

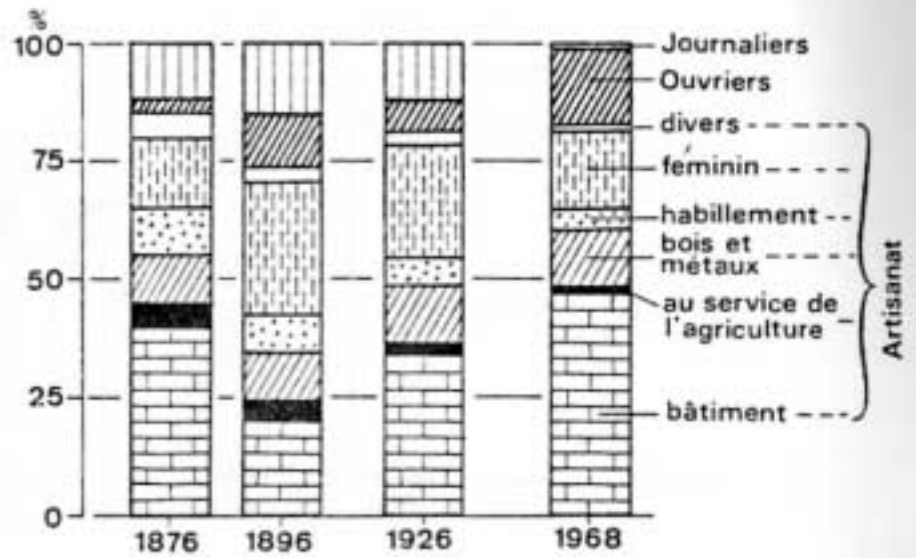


Fig. 13 : LE SECTEUR SECONDAIRE.

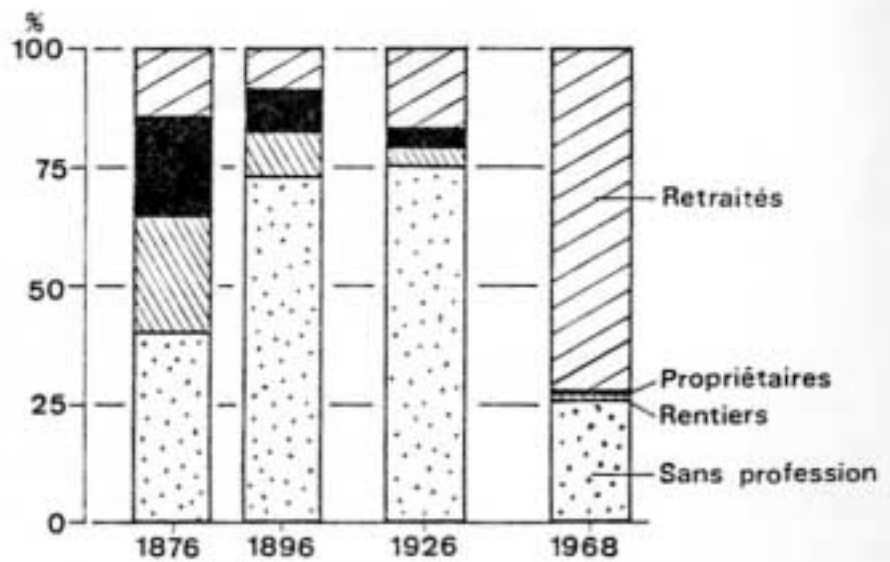


Fig. 14 : LES INACTIFS .



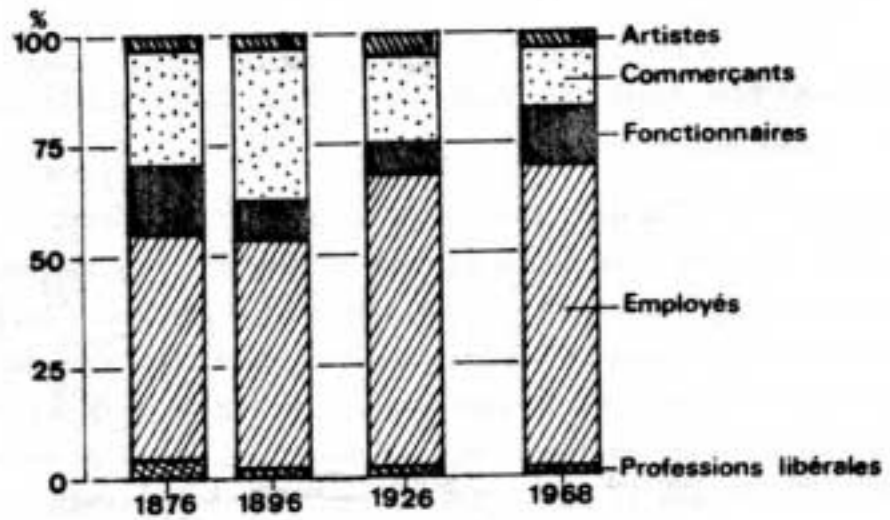


Fig. 15 : LE SECTEUR TERTIAIRE.

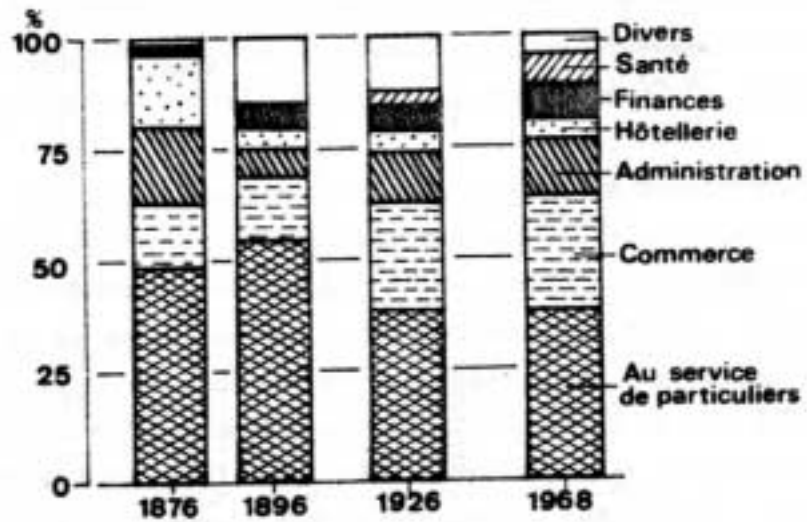


Fig. 16 : LES EMPLOYÉS.

# COMPTE RENDU

## **Données Économiques et sociales, Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Edition 1930 (1).**

L'INSEE, la Chambre et la Mission régionales de Commerce et d'Industrie présentent en un volume de 161 pages une mise au point précieuse des statistiques relatives à 13 régions P.C.A. Tableaux, graphiques et figures interfèrent pour donner un panorama complet du peuplement (3.331.700 habitants au 1.1.1979), de l'emploi et des revenus. Puis, les activités essentielles sont tassées en revue et présentées clairement en tableaux qui autorisent des comparaisons entre les six départements, entre la région et la France. Chaque tableau est accompagné d'un lexique, d'une référence aux sources et d'une bibliographie sommaire.

Un chapitre Tourisme précise les capacités d'accueil, les séjours par mode d'hébergement, la distribution entre les ports et l'évolution de la flotte de plaisance. Sous la rubrique Finances-Crédit sont regroupées les données suivantes: montant des impôts, investissements publics, épargne.

Une bonne ventilation de la population scolarisée (820.000 élèves à la rentrée 1978) entre les classes des effectifs universitaires et les cours de formation permanente, prépare à une revue des équipements sanitaires et sociaux, du personnel médical, des accidents et décès. Des précisions sont apportées sur la criminalité et la délinquance, sur le logement (confort, construction, statut d'occupation) et des conditions de vie (sports, consommation, équipement des ménages). Un index commode permet une consultation facile d'un ouvrage clair et accessible à une clientèle très large. C'est un bon outil de travail pour tous ceux qui s'intéressent à la vie humaine et économique de la région.

J. MIEGE

(1) Diffusion assurée par l'Observatoire économique P.C.A.- 343, bd Romain-Rolland, 13009 Marseille.